

Rapport de gestion

2024

Spitalzentrum
Centre hospitalier
Biel-Bienne









Impressum

Éditrice

Centre hospitalier Bienne SA

Responsable de projet

Marie-Pierre Fauchère

Photographie

Marco Zanoni, Berne

Design/mise en page

artbeat graphic design, Berne

Centre hospitalier Bienne SA

Chante-Merle 84

Case postale

2501 Bienne

Téléphone 032 324 24 24

www.centre-hospitalier-bienne.ch



Le rideau se lève sur MEDIN La Tour

À Bienne, en mai 2024, un bâtiment discret et peu remarqué est entré sous les feux de la rampe. Étonnant, en effet: personne ou presque ne connaissait auparavant cette construction élancée aux reflets argentés, comme si, malgré sa proximité immédiate avec la gare, elle était restée toutes ces années sous le radar de l'attention collective.

Devenu le deuxième site du Centre de santé ambulatoire MEDIN Biel/Bienne, du jour au lendemain, cet immeuble de bureaux s'est retrouvé au centre de l'attention publique. Son nom? MEDIN La Tour.

Ses huit étages et plus de 3000 mètres carrés abritent aujourd'hui des locaux attrayants destinés aux soins ambulatoires. Chaque étage a été aménagé en fonction des besoins du groupe de patientes et patients concerné: salles d'attente spacieuses au milieu des salles de consultation et d'examen, cabines de thérapie disposées en cercle autour d'un bureau de soins, de laboratoires d'électroencéphalogramme ou de test de stress. Au 7^e étage, là, où la vue est la plus belle, de confortables fauteuils

rouges accueillent les patients dialysés qui se rendent au centre plusieurs fois par semaine.

Un phare des soins ambulatoires

A MEDIN La Tour, on a également pensé au personnel: au 8^e étage se trouve une salle de séjour et de rencontre ouverte et lumineuse, avec vue sur le lac. Le plus grand avantage pour les professionnel-le-s: l'emplacement attrayant à la gare de Bienne, un nœud de communication idéalement desservi pour toute la zone de chalandise du Centre hospitalier Bienne SA.

.....
Les illustrations du rapport de gestion mettent en lumière le MEDIN La Tour sous différents angles et lui confèrent ainsi une nouvelle visibilité tout en révélant ce qu'il est véritablement: un phare des soins ambulatoires.

Table des matières

Avant-propos	3
--------------	---

L'année en point de mire

Gestion, prestations, ressources	11
Rapport du comité directeur	13
Cadres médicaux et de soins	18
Statistiques de personnel	25
Statistiques des patientes et patients	29

Finances

Comptes annuels consolidés selon Swiss GAAP RPC	36
Rapport de l'organe de révision	58
Comptes annuels selon Code des obligations	62
Rapport de l'organe de révision	76



Avant-propos

Innovatif, engagé – et prêt pour l'avenir



Chères lectrices, chers lecteurs

Peu de sujets occupent autant la scène publique que les questions relatives au financement de notre système de santé. La population attend à juste titre des réponses et souhaite, à juste titre également, continuer à bénéficier à l'avenir d'un accès à une médecine moderne et de haute qualité à proximité de son domicile. Compte tenu de l'augmentation des coûts, d'une pénurie perceptible de personnel qualifié et de scénarios démographiques exigeants pour l'avenir, le Centre hospitalier Bienne SA (CHB SA) est tenu de gérer les ressources disponibles de manière prudente et durable.

Ouvrir la voie aux soins ambulatoires

En tant qu'hôpital public central, nous assumons cette responsabilité. Plus encore: en optant très tôt pour la création de structures ambulatoires indépendantes de l'activité hospitalière et fonctionnant de manière aussi autonome que possible, dans la région Bienne – Seeland – Jura bernois, le CHB SA a ouvert la voie à la transition vers des soins orientés vers l'avenir et, surtout, financables; et ce, bien avant la nouvelle tarification ambulatoire et la décision populaire en faveur d'un financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS), qui entreront progressivement en vigueur au cours des prochaines années.

Un centre de santé dynamique

Au cœur de la transformation innovante biennoise se trouve le Centre

ambulatoire MEDIN Biel/Bienne: un pôle de santé dynamique près de la gare, qui propose une vaste gamme de services sur plusieurs sites garantissant un accès optimal et répondant aux besoins de la population et des professionnel-le-s mobiles. L'ouverture du dernier site MEDIN La Tour en mai 2024 marque une étape importante dans la réalisation de ce projet stratégique.

Le CHB SA mise également sur l'innovation pour la prochaine étape de l'extension, la «Maison de la Santé». Nous nous réjouissons de tester de nouveaux modèles de soins intégrés dans ce centre de traitement, de conseil et de rencontre dès 2027, en collaboration avec des institutions partenaires. Car une chose est sûre: pour que le compte soit bon pour l'ensemble de la société, à l'avenir une prise en charge coordonnée et harmonisée s'impose, afin d'assurer une collaboration efficace et efficiente de tous les acteurs au long de l'itinéraire patient-e-s. De plus, une prise en charge intégrée promet également les meilleurs résultats en termes de qualité pour les patientes et patients.

Feu vert à Brugg pour le nouvel hôpital

En 2024, le conseil d'administration s'est particulièrement réjoui du oui clair de l'électorat communal à la construction d'un nouvel hôpital au Marais-de-Brugg, où les soins stationnaires seront dispensés à partir de 2030 dans un bâtiment fonctionnel, moderne et épuré. Nous sommes très reconnaissants à la population de Brugg du soutien qu'elle accorde au CHB SA.

Dans ce contexte, l'avenir de notre site du Beaumont, que nous quitterons dans quelques années, revêt une importance cruciale: le produit de sa vente constitue une partie intégrante – et indispensable – du financement du nouvel hôpital et servira, partant, à garantir des soins de santé publics attractifs et de proximité pour Bienne et toute la région.

Évolution financière positive et durable

Sur le plan financier également, le groupe CHB a fait ses devoirs: le résultat financier 2024 montre une nette amélioration par rapport à l'année précédente et, abstraction faite de l'amortissement extraordinaire, permet de clôturer l'exercice avec un résultat quasi équilibré. En cette période de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, cela nous permet également de réaliser les investissements indispensables dans notre personnel et d'améliorer ainsi notre attractivité en tant qu'employeur.

Le CHB SA est sur la bonne voie. Il s'efforce de poursuivre avec cohérence sa stratégie d'entreprise clairvoyante tout en apportant, en tant que pionnier, sa contribution à l'évolution du paysage de la santé. L'hôpital central est par exemple déjà parfaitement préparé pour le développement prochain des interventions chirurgicales ambulatoires. Conformément à sa mission de service public, il continuera à offrir et à développer des prestations de proximité innovantes, intégrées et de qualité élevée, adaptées aux besoins de la population. En outre, l'ensemble du groupe CHB est déterminé à participer, en tant qu'acteur et promoteur, à la mise en place du réseau régional de santé qui nous montre la voie vers l'avenir.

Un grand merci à nos collaboratrices et collaborateurs

Une chose est claire: que ce soit à MEDIN Biel/Bienne ou à l'hôpital, aucun de ces objectifs ne pourrait être atteint sans la contribution et l'engagement de nos quelque 2000 collaborateurs et collaboratrices. Un grand merci à tous nos soignant-e-s, médecins spécialistes et autres expertes et professionnels qui, ensemble, avec circonspection, respect et compétence, prennent soin du nombre toujours croissant de personnes qui nous confient leur santé dans la région de Bienne – Seeland – Jura bernois, et au-delà.

Christoph Gyga
Président du conseil d'administration



Conseil d'administration

État au: 1.1.2025



Christoph Gygax



Stefan Stefaniak



Dr med. Hansulrich Blunier



Peter Kummer



Dr med. Nathalie Koch



Thomas Straubhaar

Président

Christoph Gygax

MÖRIGEN

Économiste (MBA).
Conseiller d'entreprise
et conseiller financier
indépendant.

Vice-président

Stefan Stefaniak

LIC. OEC. (MSC), LAUSANNE

Économiste et CEO Swiss-
coding SA. Chargé de cours
à la Faculté de médecine
de l'Université de Genève.

Membres

Hansulrich Blunier

DR MED., SCHÜPFEN

Spécialiste en médecine interne
générale. Médecin de famille,
co-fondateur et membre du
conseil d'administration de
Walk-in Lyss SA, co-fonda-
teur du réseau de médecins
SeelandNet et fondateur d'un
réseau de formation continue
pour futurs médecins de
famille (Prakt-Akademie).

Nathalie Koch

DR MED., LAUSANNE

Spécialiste en psychiatrie et en
psychothérapie, vice-présidente
de l'Institut suisse pour la for-
mation postgraduée et continue
(ISFM).

Peter Kummer

LIC. RER. POL., MÖRIGEN

Économiste d'entreprise,
membre de la Direction
du groupe et responsable
de l'infrastructure CFF.

Thomas Straubhaar

LIC. RER. POL., THOUNE

Économiste d'entreprise;
consultant et manager tempo-
raire d'hôpitaux et cliniques
(mandats); président du
conseil hospitalier de l'Hôpi-
tal cantonal d'Obwald, Sarnen;
président du conseil d'admi-
nistration de l'Hôpital Bü-
lach SA; président du conseil
d'administration d'Airport
Medical Center (AMC), Kloten;
président du conseil d'admi-
nistration de Spital STS (Sim-
menthal-Thoune-Saenen-
land) SA, Thoune; membre du
conseil d'administration de la
Forel-Klinik, Ellikon a.d. Thur;
membre du conseil de fonda-
tion du Centre de réadaptation
bernois Heiligenschwendi.



Dialyse

Comité directeur

État au: 1.1.2025



Kristian Schneider



Prof. Dr med. Daniel Genné



Dr med. Marcus Laube



Dr rec. pol. Frederik Haubitz



Philippe Plodeck



Dr med. Anja Kruse



Dr med. Jérôme Mathis



Claudia Orpi



Barbara Schenker



Nadine Morgenthaler Beuttenmüller



Pascal Braichet

Membres

Kristian Schneider

CEO

Prof. Dr med. Daniel Genné

Médecin-chef clinique de médecine, Co-CMO

Dr med. Marcus Laube

Médecin-chef médecine intensive, Co-CMO

Dr rec. pol. Frederik Haubitz

Directeur MEDIN Biel/Bienne

Philippe Plodeck

Directeur des finances
CFO

Dr med. Anja Kruse

Co-médecin-chef service de néphrologie, Co-CMO

Dr med. Jérôme Mathis

Médecin-chef clinique de gynécologie et obstétrique, Co-CMO

Claudia Orpi

Directrice Facility Management

Barbara Schenker

Directrice People & Culture
CHRO

Nadine Morgenthaler Beuttenmüller

Directrice soins / MTT
CNO

Vacant

Direction Digital & Technology
CIO

Invité permanent

Pascal Braichet

Secrétaire général



1

2

3

4

5

6

7

8

CONCORD

8^e étage

**Salles de séances
et de repos**

7^e étage

Néphrologie / Dialyse

6^e étage

**Oncologie
Zone de thérapie**

5^e étage

**Oncologie accueil
Ligue contre le cancer
Dermatologie**

4^e étage

Neurologie

3^e étage

**Cardiologie
Au Cœur de Bienne
Centre vasculaire**

2^e étage

**Cabinet d'urgences
walk-in
Physiothérapie**

Rez-de-chaussée

Accueil des patient-e-s



↑ Rue d'Aarberg
Aarbergstrasse

AUGENKLINIK
DENTALKLINIK

AUGENKLINIK
DENTALKLINIK



AUGENZENTRUM
Fluor

MEDIN
Le Tour

WALK-IN
Kontaktlinsen
Linsen-Service

Check-up
Kontaktlinsen
Linsen-Service

La clairvoyance stratégique porte ses fruits

Qu'il s'agisse d'un AVC, d'un infarctus ou d'un cancer, d'une opération de la colonne vertébrale, d'une intervention gynécologique ou d'un accouchement, le Centre hospitalier Bienne SA (CHB SA) propose une prise en charge de haute qualité dans tous les domaines de la médecine moderne, ainsi que des soins aigus de pointe 24 heures sur 24. Outre une vaste gamme de soins de base étendus, ses équipes d'expert-e-s offrent à la population, à proximité de chez elle, des soins spécialisés adaptés à ses besoins et répondant aux exigences de qualité les plus élevées.

Miser sur les soins intégrés

En tant qu'hôpital central, le CHB SA joue un rôle majeur pour toute la région de Bienne – Seeland – Jura bernois. Il ne se considère plus seulement comme un hôpital, mais aussi comme un acteur proactif et un promoteur partenaire d'un réseau de santé dont la mission est d'assurer ensemble l'accès à des soins intégrés à la population.

Pionnier ambitieux dans le domaine des soins ambulatoires

Le CHB SA poursuit avec détermination le développement stratégique de son pôle de santé ambulatoire à la gare de Bienne: l'ouverture du site MEDIN La Tour en 2024 a marqué une étape importante. La clairvoyance dont fait preuve cet établissement pionnier se traduit déjà sur le plan financier malgré des systèmes tarifaires encore inflexibles: la séparation des processus ambulatoires et des prestations stationnaires commence à porter ses fruits.

Dans le nouvel hôpital à Brugg, l'activité sera axée sur les prestations stationnaires et hautement technicisées. Avec le feu vert obtenu auprès de l'électorat de la future commune d'implantation, ce projet de construction principal du CHB SA a également franchi une étape décisive au cours de l'exercice sous revue.

Attrayant pour les patient-e-s comme le personnel

Dans l'ensemble, le CHB SA a réussi en 2024 à maintenir sa dynamique d'investissement et à gagner de nouvelles parts de marché. Son attractivité accrue pour les professionnel-le-s qualifié-e-s s'avère être un facteur de succès essentiel. Que ce soit à l'hôpital ou à la gare, le groupe CHB a traité plus de 150 000 patientes et patients, plus que jamais auparavant.

Les pages suivantes examinent de plus près l'exercice 2024 et proposent un aperçu de l'analyse de la situation par le comité directeur.



L'avenir est ambulatoire

Le Centre hospitalier Bienne SA (CHB SA) a connu un exercice réjouissant. Malgré un contexte difficile et des systèmes tarifaires rigides, l'hôpital central de la région Bienne – Seeland – Jura bernois a réussi à accroître considérablement ses parts de marché. Au cœur de cette croissance figure – en tant que pilier principal – l'extension du pôle de santé ambulatoire à la gare de Bienne, qui est poursuivie avec détermination depuis 2019. L'ouverture du site MEDIN La Tour en 2024 a marqué une étape importante. Les patientes et patients comme les collaborateurs et collaboratrices y trouvent des conditions attrayantes, tandis que l'entreprise y réalise les gains d'efficacité nécessaires tout en trouvant les bonnes réponses à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Sur le plan financier, le CHB SA clôture l'exercice avec un résultat légèrement négatif, qui s'explique toutefois en grande partie par des amortissements exceptionnels liés au projet de construction. Avec plus de 150 000 patientes et patients, le groupe CHB a traité plus de personnes que jamais au cours de l'exercice sous revue.

L'évolution du nombre de patients du CHB SA le confirme: l'avenir des soins de santé réside dans les soins ambulatoires. En 2024, le groupe a de nouveau enregistré une augmentation considérable de la demande: pour la première fois, plus de 150 000 patientes et patients ont été traité-e-s. Une légère hausse de la croissance l'année précédente (+4,5 %) a été suivie d'une augmentation significative de +12 %, qui, comme prévu, est principalement due au secteur des prestations ambulatoires. Alors que la demande dans le secteur stationnaire s'est consolidée avec une légère tendance à la hausse (+1 %, contre -0,2 % l'année précédente), l'augmentation dans le secteur ambulatoire a été très nette (+13,3 %, contre +4,4 % l'année précédente). Malgré un contexte difficile, le CHB SA a ainsi réussi une nouvelle fois à accroître ses parts de marché et à renforcer durablement sa position.

Mise en œuvre cohérente du virage ambulatoire

Pour l'avenir des soins de santé régionaux, le CHB SA poursuit une stratégie à deux sites qui, notamment pour des raisons d'efficacité, prévoit une séparation conséquente des processus ambulatoires et stationnaires. Alors que les services ambulatoires, très demandés par la population, seront proposés dans un emplacement central à la gare de Bienne, le nouvel hôpital à Brügg, dont la mise en

service est prévue pour 2030, sera principalement dédié aux prestations stationnaires et hautement technologiques. En conséquence, les investissements stratégiques autour de la gare de Bienne se poursuivent actuellement.

Extension phare MEDIN La Tour: une étape importante

Au cours de l'année sous revue, l'extension longuement préparée du Centre de santé MEDIN Biel/Bienne a été réalisée – une étape importante qui a impliqué le déménagement d'une grande partie des cliniques ambulatoires vers la gare. À MEDIN La Tour, un bâtiment élané entièrement rénové situé sur la place de la gare, 3000 mètres carrés supplémentaires ont été ouverts en avril pour des consultations et examens spécialisés dans des locaux baignés de lumière.

Outre une offre attractive sans rendez-vous qui soulage les Urgences à l'hôpital, l'accent est mis ici sur les maladies chroniques: néphrologie/dialyse, neurologie, médecine vasculaire et oncologie. La création d'espaces supplémentaires permet également une mise en réseau plus étroite de l'offre psychosociale, par exemple en collaboration avec la Ligue bernoise contre le cancer. Parallèlement, les nouveaux cabinets médicaux spécialisés du groupe CHB, à savoir Au Cœur de Bienne SA (cardiologie) et Dolomed SA (médecine de la douleur), ont également été installés ici.

Prochaine étape: une prise en charge intégrée

Mais ce n'est qu'un début. Avec la pose de la première pierre de la «Maison de la Santé» à l'Aarbergstrasse 72 au cours de l'exercice sous revue, la prochaine étape du développement du pôle de santé se prépare. Il est prévu d'y créer un centre intégré de traitement, de conseil et de rencontre où l'offre de soins sera développée en collaboration avec des institutions partenaires du secteur de la santé et du social (notamment Spitex, Pro Senectute, les ligues de la santé et les organisations d'entraide) afin de répondre aux besoins de la société. Le maître d'ouvrage de ce projet novateur est la société Kimball SA, qui le réalise en étroite collaboration avec le CHB SA, locataire principal. L'ouverture est prévue pour début 2027.

Des développements réjouissants également pour l'offre stationnaire

Alors que bon nombre de services spécialisés tels que la chirurgie spinale et la médecine vasculaire ont également enregistré une croissance constante et réjouissante à l'hôpital, le CHB SA a réalisé un coup de maître grâce à une nouvelle coopération dans le domaine des soins orthopédiques: avec l'Orthopédie Sonnenhof KLG, c'est l'un des centres leaders en Suisse pour le traitement des maladies musculo-squelettiques qui s'est établi à Bienne sous le nom «Orthopédie

Chiffres clés

	2024	2023
Patient-e-s ambulatoires (cas)		
Sociétés du groupe consolidées intégralement	43 250	27 399
Patient-e-s ambulatoires (cas)	92 353	92 256
Patient-e-s stationnaires (cas)	14 499	14 351
Total patientes et patients *	150 102	134 006
dont:		
au service des urgences	37 854	25 649
au service des soins intensifs	999	952
Nuitées de séjour	64 375	68 005
Durée de séjour moyenne (nuits)	4,43	4,74
Nombre de lits	207	224
dont placés aux soins intensifs	9,0	9,0
Personnel (postes)	1636,22	1600,72
	<i>MIO. CHF</i>	<i>MIO. CHF</i>
Produits d'exploitation	286,3	268,2
dont produits des patients	267,7	253,4
Charges d'exploitation	268,1	259,2
dont charges de personnel	182,0	178,9
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	15,5	6,3
Marge d'EBITDA	5,4%	2,4%
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissements et loyers / coûts de restructuration (EBITDAR)	18,2	9,0
Marge d'EBITDAR	6,4%	3,4%
Perte de l'exercice (mio. CHF)	-1,8	-9,3

* sans patient-e-s de longue durée et personnes accompagnantes

Sonnenhof Bienne». Afin de répondre à la demande toujours élevée en cardiologie interventionnelle, le CHB SA a également investi dans un deuxième laboratoire de cathétérisme cardiaque. La clinique d'urologie, quant à elle, au cours de sa quatrième année d'existence, a non seulement réussi à consolider sa large gamme de prestations, mais aussi à augmenter considérablement son offre phare en matière de cystectomies (ablation de la vessie).

L'évolution positive de l'obstétrique a également été confirmée: alors que l'on déplore une baisse du nombre de naissances dans toute la Suisse, la clinique de

gynécologie et obstétrique a de nouveau enregistré une augmentation d'environ 7 %. Il n'est donc pas surprenant qu'elle ait obtenu sans difficulté le renouvellement de son label «Hôpital ami des bébés». Ce label de qualité est décerné par UNICEF Suisse aux hôpitaux qui garantissent des soins et un accompagnement de haute qualité en matière d'obstétrique.

La pénurie de personnel qualifié nécessite plus qu'une seule réponse

La création du pôle ambulatoire dans un emplacement central et bien desservi (où il est manifestement plus facile de

recruter) contribue de manière importante à l'attractivité durable du CHB SA en tant qu'employeur. Néanmoins, la pénurie de personnel qualifié reste un défi. Le groupe CHB continue de tout mettre en œuvre pour renforcer en permanence son attractivité auprès de ses collaborateurs et collaboratrices actuels et futurs en optimisant les conditions de travail, en créant des perspectives d'évolution professionnelle et en cultivant une culture d'entreprise et un leadership inspirants.

D'ailleurs, l'évolution positive de la fluctuation du personnel démontre qu'il y parvient d'ores et déjà: en 2024, celle-ci a pu être réduite d'environ 10 % par rapport à l'année précédente.

Brügg dit clairement OUI

Le projet de construction du nouvel hôpital avance également. Avec 84,1 % de oui à la modification du plan de zone et à l'ensemble du projet «Planification Brüggmoos / Centre hospitalier Bienne – Brügg», les électeurs et électrices de la commune de Brügg ont donné le feu vert le 27 octobre 2024 à la construction du nouvel hôpital et du parc riverain. La voie vers cette étape importante a été ouverte grâce à une solution consensuelle élaborée entre la commune de Brügg, la Ville de Bienne, le CHB SA, l'Association des jardins familiaux de Bienne et sa section Brüggmoos pour les jardins familiaux, qui prévoit notamment un crédit cadre pour leur transformation en jardins ouverts.

Analyse du potentiel du site Beaumont

L'avenir du site hospitalier du Beaumont, qui devrait être libéré à partir de 2030, fait également l'objet d'une attention croissante. Après près de 100 ans de présence, le CHB SA, en tant que propriétaire, se sent responsable d'accompagner son développement futur. Afin d'explorer le potentiel urbanistique de cette surface d'environ 87 000 mètres carrés pour la population et de proposer une approche appropriée, elle a lancé une analyse de potentiel en collaboration avec la Ville de Bienne. Le produit de la vente du site fera partie intégrante du financement du nouveau bâtiment à Brügg et servira,

partant, à garantir durablement des soins de santé attractifs et de proximité pour Bienne et sa région.

Un résultat financier quasi équilibré

Les finances du CHB SA continuent d'évoluer favorablement. Les comptes consolidés, qui tiennent également compte des participations dans Ambulance Région Bienne SA, Au Cœur de Bienne SA, Dolomed SA, EndoDia SA, Praxis à la Gare SA et CHB Apotheke SA, affichent pour 2024 une augmentation de 6,7 % du produit d'exploitation, qui s'élève à 286,3 millions de francs (année précédente: 268,2 millions de francs). Les charges d'exploitation ont augmenté de 3,4 % pour atteindre 268,1 millions de francs (année préc.: 259,2 millions de francs), la hausse des prix ayant également eu un impact notable. Le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) s'élève à 15,5 millions de francs (année préc.: 6,3 millions de francs). Avec 5,4 % du résultat d'exploitation (année préc.: 2,4 %), la marge EBITDA affiche également une hausse réjouissante. Compte tenu du résultat financier et d'un amortissement exceptionnel de 4,0 millions de francs en rapport avec le projet de nouvelle construction, le résultat s'est soldé par une perte de 1,8 million de francs (année préc.: perte de 9,3 millions de francs). Au 31 décembre 2024, le total du bilan s'élevait à 302,2 millions de francs (année préc.: 279,0 millions de francs). La ratio de fonds propres s'élève à 26,5 % en 2024 (année préc.: 28,7 %).

Une évolution positive et innovante

En dépit des conditions tarifaires demeurant insatisfaisantes pour l'instant, le développement innovant et d'ores et déjà couronné de succès du secteur ambulatoire, montre clairement que le groupe CHB est sur la bonne voie et gère son développement de manière stratégique et circonspecte. Il est donc confiant quant à la pérennité de ses investissements. Avec le soutien de ses médecins, professionnel-le-s de la santé, soignant-e-s et expert-e-s qualifié-e-s, il dispose d'atouts

décisifs pour relever avec succès les défis futurs.

Transformation progressive et nouvelles perspectives

Au cours des prochaines années, la mise en réseau avec les acteurs en amont et en aval de l'itinéraire patient-e-s, que le CHB SA s'efforce résolument de promouvoir, sera déterminante. C'est également dans ce contexte qu'il convient d'envisager la transformation visée par la stratégie d'entreprise 2022-2028: Le groupe CHB ne se considère plus depuis longtemps comme un «simple» hôpital, mais comme un acteur et un promoteur partenarial d'un réseau de santé qui garantit à la population l'accès à des soins efficaces et intégrés. Cela est d'autant plus important que ces derniers garantissent une utilisation durable des ressources financières et humaines pour l'ensemble de la société, notamment au vu de l'évolution constante des coûts.

Il apparaît de plus en plus clairement que le Centre hospitalier Bienne SA, en tant que «hub» de la région Bienne – Seeland – Jura bernois, joue un rôle majeur dans le réseau régional de santé. Outre la garantie d'une large gamme de soins de base étendus, il s'engagera également à l'avenir, dans le cadre du vaste réseau de santé en devenir, à développer des soins spécialisés de proximité qui répondent aux besoins de la population et satisfont aux exigences de qualité les plus élevées.

Nous remercions nos patientes et patients, nos médecins référent-e-s, nos partenaires ainsi que nos collaboratrices et collaborateurs pour leur fidélité et leur confiance.

Kristian Schneider
CEO

Le Rapport annuel 2024 du Centre hospitalier Bienne SA fonde son rapport de gestion sur les comptes consolidés établis selon les Swiss GAAP RPC, qui tiennent également compte des participations dans les sociétés Ambulance Région Bienne SA, Au Cœur de Bienne SA, Dolomed SA, EndoDia SA, Praxis à la Gare SA et CHB Apotheke SA. Les comptes annuels commerciaux conformes au Code des obligations (CO) font partie intégrante du rapport de gestion 2024 et sont publiés en annexe.





Cadres médicaux et de soins

État au: 1.1.2025

Prof. Dr Daniel Genné,
Dr Marcus Laube,
Dr Anja Kruse,
Dr Jérôme Mathis,
Co-CMO



Direction médicale

Anesthésie

Médecin-chef:
Dr Reto Basciani
Médecins adjoint-e-s:
Dr Thomas Graf,
Dr Iris Henzi,
Dr Ameli Kruse,
Dr Markus Schily

Clinique de chirurgie

Médecin-chef:
Prof. Dr Carsten Viehl
Médecins-chefs adjoints:
Dr Antoine Oesch,
Dr Roger Schmid
Médecins adjoint-e-s:
Dr Boris Schiltz,
Dr Seline Voney
Médecins agréés:
Prof. Dr Ralph Peterli,
Dr Daniel Tassile
Médecins agréés chirurgie maxillo-faciale / art dentaire:
Dr med. dent. Thilo Franze, Dr med. dent. Luca Pirracchio, Dr med. dent. Marco Stucki, Dr med. dent. Thierry Vuillemin

Clinique de gynécologie et obstétrique

Médecin-chef:
Dr Jérôme Mathis
Médecins-chef-fe-s adjoint-e-s:
Dr Caroline Eggemann,
Dr Duc Edouard Ha
Médecins adjoint-e-s:
Dr Sarah Decaillet,
Dr Boriana Jahns,
Dr Raphaël Pelletier

Médecins agréé-e-s:
Dr Karin Borner
Niederhauser, Dr Ewa Degenhardt Podstolski,
Dr Martin Hermstrüwer,
Prof. Dr Uli Herrmann,
Dr Murielle Huguelet
Jordi, Dr Urs Kalberer,
Dr Robert Oehler,
Dr Tzwetelina Spini,
Dr Annina Stämpfli,
Dr Torsten Überdieck,
Dr Sibylle Zbären

Gastroentérologie

Médecin-chef:
PD Dr Bruno Balsiger
Médecin adjointe:
Kontrauskaite Rasa,
méd. dipl.
Médecin agréé:
Prof. Dr Werner Inauen

Centre vasculaire

Médecin-chef:
Dr Lea Attias-Widmer
Médecins adjoint-e-s:
Dr Sarah Bernhard,
Dr Andreas Erdmann,
Dr Corinne Geppert,
Dr Miguel Girona
Médecins agréé-e-s:
Prof. Dr Do Dai-Do,
Dr Susanne Constantinescu

Gériatrie

Co-médecins-chefes:
Dr Nadège Barro-Belaygues, Dr Sophie Condrau

Oto-rhino-laryngologie

Médecin-chef:
Dr Cilgia Dür
Médecins agréé-e-s:
Dr Ariane Baumann,
Dr Jörg Dähn,
Dr Isabelle Giudicelli,
Dr Stefanie Gut-Althaus,
Dr Hansruedi Kündig,
Dr Thomas Schweri,
Dr Stefanie Siegrist

Médecine intensive

Médecin-chef:
Dr Marcus Laube
Médecins adjoints:
Dr Reto Etter,
Dr Dirk Springe

Cardiologie

Médecin-chef:
PD Dr Rainer Zbinden
Médecins adjoints:
Dr Tomasz Kujawski,
Dr Mathieu Stadelmann
Médecins agréés:
Dr Thomas Gotthardt,
Dr Pierre-Frédéric Keller,
Dr Florian Rey,
Dr Olivier Spycher

Clinique pour enfants Wildermeth

Chirurgie pédiatrique

Médecin-chef:
Dr Philippe Liniger
Médecin adjoint:
Dr Benjamin Liniger

Pédiatrie

Médecin-chef:
Dr Rodo von Vigier
Médecins adjoints:
Dr Harald Blank,
Dr Mathias Gebauer,
Dr Reto Villiger
Médecin agréée:
Dr Kristin Kernland Lang

Clinique de médecine

Médecin-chef:
Prof. Dr Daniel Genné
Médecins adjoint-e-s:
PD Dr Charles Béguelin,
Dr Sandrina Bervini,
Dr Sandra Fatio, Dr Urs Führer, Dr Anne-Chantal Lambert, Dr Stefanie Nicolaus, Dr Arnold Probst, Dr Sylvie Quirici Haeny

Néphrologie

Co-médecins-chefes:
Dr Anja Kruse,
Dr Andrea Böttcher
Médecin adjointe:
Dr Cecilia Czerlau

Neurologie

Médecin-chef:
Dr Hans Pihan
Médecins adjoint-e-s:
Dr Pamela Correia,
Dr Katharina Fuhrer,
Dr Saskia Steinheimer,
PD Dr Frédéric Zubler
Médecins agréés:
Prof. Dr Jürg Lüttschig,
Dr Jindrich Strnad

Médecine des urgences

Médecin-chef:
Dr Simon Bosbach
Médecin-chef adjoint:
Dr Eric Hüttner
Médecins adjointes:
Dr Monika Haberkern,
Eva Maria Kifmann,
méd. dipl., Dr Sabine Thomke

Oncologie

Médecin-chef:
PD Dr Attila Kollár
Médecin-chef adjointe:
Dr Grit Richartz
Médecins adjointes:
Dr Ilianna Galli-Vareia,
Dr Anna Wieland,
Dr Annette Winkler-Vatter

Ophtalmologie

Médecins agréé-e-s:
Dr Elisabeth Graeff,
Dr Alex Heuberger,
Prof. Dr Bernhard Jurkles

Orthopédie Sonnenhof Bienne

Responsable:
Dr Reto Thalmann
Co-responsable:
Dr Lukas Dommer

Pied et cheville

Co-Responsable:
Dr Christoph Huber,
Prof. Dr Fabian Krause
Médecins agréé-e-s:
Dr Sabra Germann,
Dr Manfred Stucki

Épaule et coude

Responsable:
Dr Lukas Dommer, Prof. Dr Matthias Zumstein

Hanche et bassin

Responsable:
Dr Reto Thalmann,
Dr Marc Attinger
Co-responsable:
Dr Markus Hanke

Genou

Responsable:
Dr Philipp Schott

Main

Médecins agréé-e-s:
Dr Céline Bratschi,
Dr Reto Fuhrer,
Dr Michaela Hamel

État au: 1.1.2025

Nadine Morgenthaler
Beuttenmüller,
Directrice soins / MTT, CNO



Direction soins infirmiers / MTT

Pneumologie

Médecin-chef:
Dr Daniele Marino
Médecin adjointe:
Dr Lize Kiakouama
Médecins agréé-e-s:
Dr Magdalen Gürtler,
Dr Lukas Graf, Dr Anke
Schertel, Dr Annina Rytz

Radiologie

Médecin-chef:
Prof. Dr Zsolt Szücs
Médecin adjointe:
Dr Ursula Tesche

Radio-oncologie

Médecin-chef:
PD Dr Evelyn Herrmann

Rhumatologie & Immunologie

Dr Luca Seitz, Dr Adela
Sarbu, Dr Anna Walder

Chirurgie spinale

Médecin-chef:
PD Dr Gregory Jost
Médecin adjoint:
Dr Abdussalam Khamis

Clinique d'urologie

Médecin-chef:
Prof. Dr Roland Seiler-
Blarer
Co-médecin-chef:
PD Dr Dominik Abt
Médecin adjointe:
Dr Jennifer Seiler-Blarer
Senior Consultant:
Dr Adrian Sieber

Formation professionnelle Soins/MTT

Resp.: Katrin Mätzener
Resp. suppl.:
Brigitte Moning

Gestion des patient-e-s

Resp. gestion et
disposition des
patient-e-s & pool:
Renate Stucki
Resp. d'équipe Case
Management &
conseil social:
Gabriela Tschanz
Resp. d'équipe Guest
Relation Management:
Clémence Lauthier
Resp. d'équipe transport
des patient-e-s:
Naser Demiraj

Gestion du bloc opératoire

Manager du bloc
opératoire:
Dr Olivier Tschudi

Développement pratique des soins infirmiers

Resp.: Marie Boeckle
Expertes en soins:
Marie Noël de Tilly,
Beatrice Hengartner,
Tiziana Passarelli

Management support CNO

Nicole Mellenberger

UO Spécialités

Resp.: vacant

Anesthésie

Resp.: Stefan Oswald
Resp. d'équipe:
Mathieu Baillif

Urgences

Resp.: Nicole Fischer

Soins intensifs

Resp.: Barbara Gerber
Resp. d'équipe:
Andrea Bigler,
Rainer Moseler

Domaine du bloc opératoire

Resp.: Peggy Candillon
Resp. d'équipe TOA:
Katia Perez
Resp. d'équipe
positionnement:
Magnus Mabele Julien
Resp. d'équipe
logistique OP:
Ivan Papa
Resp. d'équipe AEMP:
José Oliveira
Resp. d'équipe
coordination:
Vesna Filipovic

UO Unités de soins

Resp.: Manuela Moser

Unité de soins C 1/3

Resp. d'équipe:
Silvia Pauli,
Jasmine Santschi

Unité de soins E 7/8

Resp. d'équipe:
Julia Walser

Unité de soins A8 gériatrie

Resp. d'équipe:
Marina Schranz,
Caroline Suri

Unité de soins C 4/5

Resp. d'équipe:
Stefanie Aeberhard,
Valérie Ventimiglia

Unité de soins E 4/5

Resp. d'équipe:
Alessandra la Brocca

Unité de soins F 4/5

Resp. d'équipe:
Sabrina Scassa

UO Clinique de gynécologie et obstétrique

Resp.: Jutta Gerber

Unité de soins B 1/3

Resp. d'équipe: Marina
Beljic, Laure Schaeffer

Service ambulatoire de gynécologie/urgences CHB

Resp. d'équipe:
Noémie Bravi Tordoni

Gynécologie MEDIN / Schöpfen

Resp. d'équipe: Eva Fund

Santé sexuelle

Co-resp. d'équipe:
Claudia Maurer,
Andrea Mäder

Maternité

Resp.: Yolanda Mattmann
Resp. d'équipe:
Myriam Schwab

UO Services ambulatoires

Resp.: Franziska Stolz

Clinique de jour

Resp. d'équipe:
Brigitta Stooss

Urologie

Resp. d'équipe:
Beatrix Leiser

Service ambulatoire de chirurgie

Resp. d'équipe:
Tabea Bernhard

Cardiologie

Co-resp. d'équipe:
Jessica Kottelat,
Yolanda Malicdem

Centre vasculaire

Resp. d'équipe:
Christa Geiser

Oncologie

Resp. d'équipe:
Anna Meinen

Service ambulatoire de médecine

Resp. d'équipe:
Tania Sofia Da Conceição
Marques

Néphrologie/dialyse

Resp. d'équipe:
Line Schaller

Resp. d'équipe a.i.:
Nicole Scheuner

UO Clinique pour enfants

Clinique pour enfants service ambulatoire / urgences

Resp.: Stephanie Wyss
Resp. d'équipe:
Lara Dietrich

Clinique pour enfants surveillance / néonatalogie U1

Resp.: Irène Fankhauser
Resp. d'équipe:
Sandra Manar

Thérapies

Ergothérapie

Resp.: Laura Jeannes

Diététique

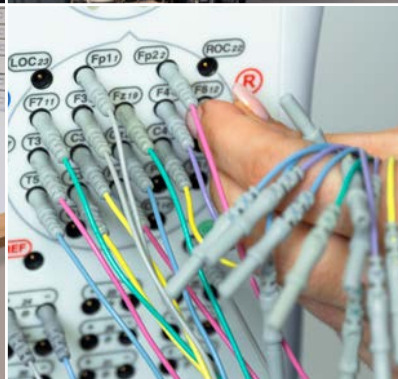
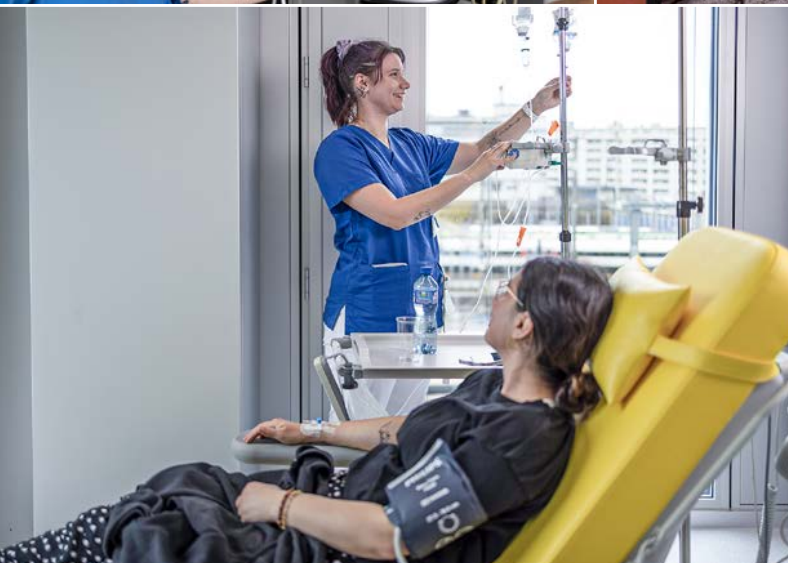
Resp.: Karin Hangartner

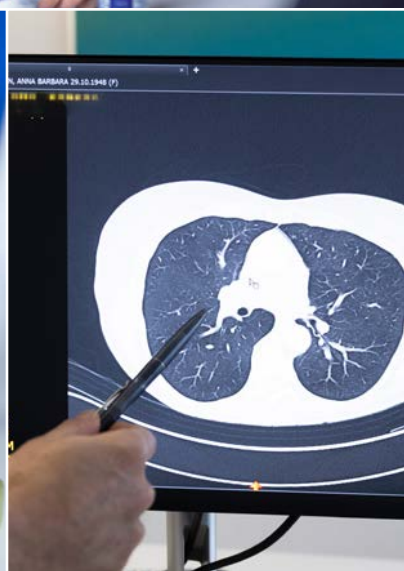
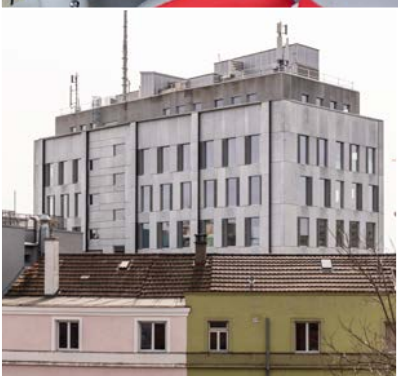
Logopédie

Resp.: Sandra Bucher

Physiothérapie

Resp.: Angèle Thijs
Resp. d'équipe:
Simon Lehmann,
Aurèlie Mardegan,
Marlies Oberli







Cabinet d'urgences

Médecins-chefes et médecins-chefs

État au: 1.1.2025



PD Dr Dominik Abt
Co-médecin-chef clinique
d'urologie



Dr Lea Attias
Médecin-chef service
d'angiologie



Dr Bruno Balsiger
Médecin-chef service
de gastroentérologie



Dr Reto Basciani
Médecin-chef service
d'anesthésie



**Dr Nadège
Barro-Belaygues**
Co-médecin-chef service
de gériatrie



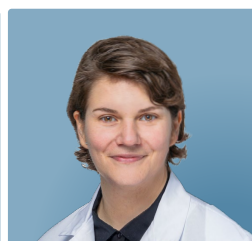
Dr med. Andrea Böttcher
Co-médecin-chef service
de néphrologie



Dr Simon Bosbach
Médecin-chef médecine
des urgences



Dr Sophie Condrau
Co-médecin-chef service
de gériatrie



Dr Cilgia Dür
Médecin-chef service d'ORL



Prof. Dr Daniel Genné
Médecin-chef clinique
de médecine, Co-CMO



PD Dr Gregory Jost
Médecin-chef service
de chirurgie spinale



PD Dr Attila Kollár
Médecin-chef service
d'oncologie et hématologie



Dr Anja Kruse
Co-médecin-chef service
de néphrologie, Co-CMO



Dr Marcus Laube
Médecin-chef médecine
intensive, Co-CMO



Dr Philippe Liniger
Médecin-chef service
de chirurgie pédiatrique



Dr Daniele Marino
Médecin-chef service
de pneumologie



Dr Jérôme Mathis
Médecin-chef clinique de
gynécologie et obstétrique,
Co-CMO



Dr pharm. Patrik Muff
Pharmacien-chef



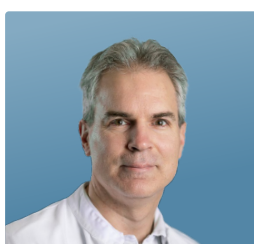
Dr Hans Pihan
Médecin-chef service
de neurologie



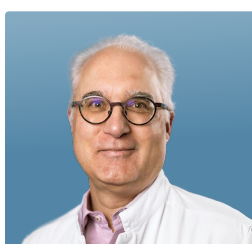
**Prof. Dr Roland
Seiler-Blarer**
Médecin-chef clinique
d'urologie



Dr Reto Thalmann
Directeur du site d'Orthopédie
Sonnenhof Bienne



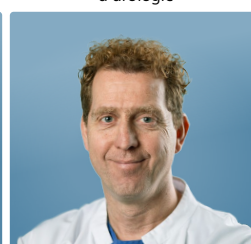
Prof. Dr Zsolt Szűcs
Médecin-chef service
de radiologie



Prof. Dr Carsten Viehl
Médecin-chef clinique
de chirurgie



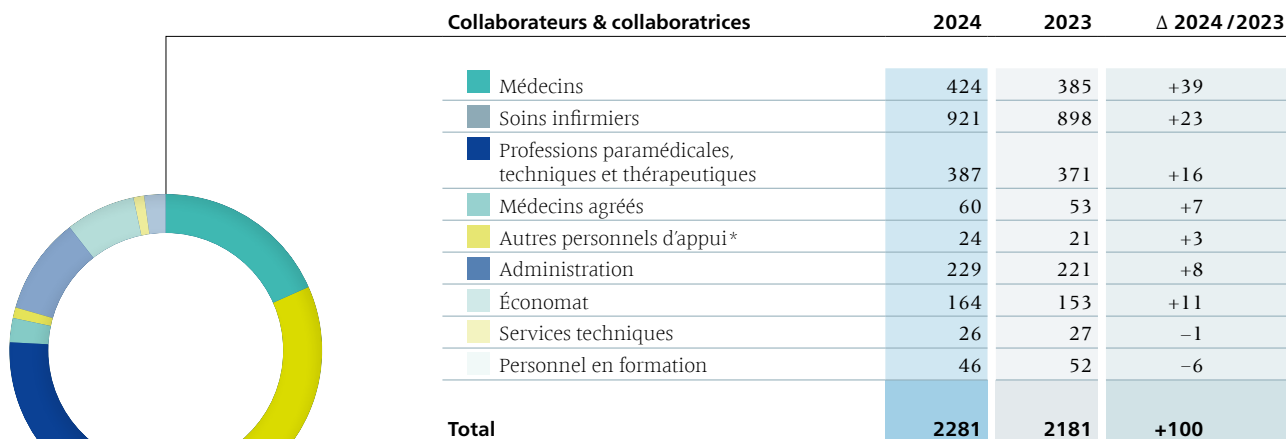
Dr Rodo von Vigier
Médecin-chef service
de pédiatrie



PD Dr Rainer Zbinden
Médecin-chef service
de cardiologie



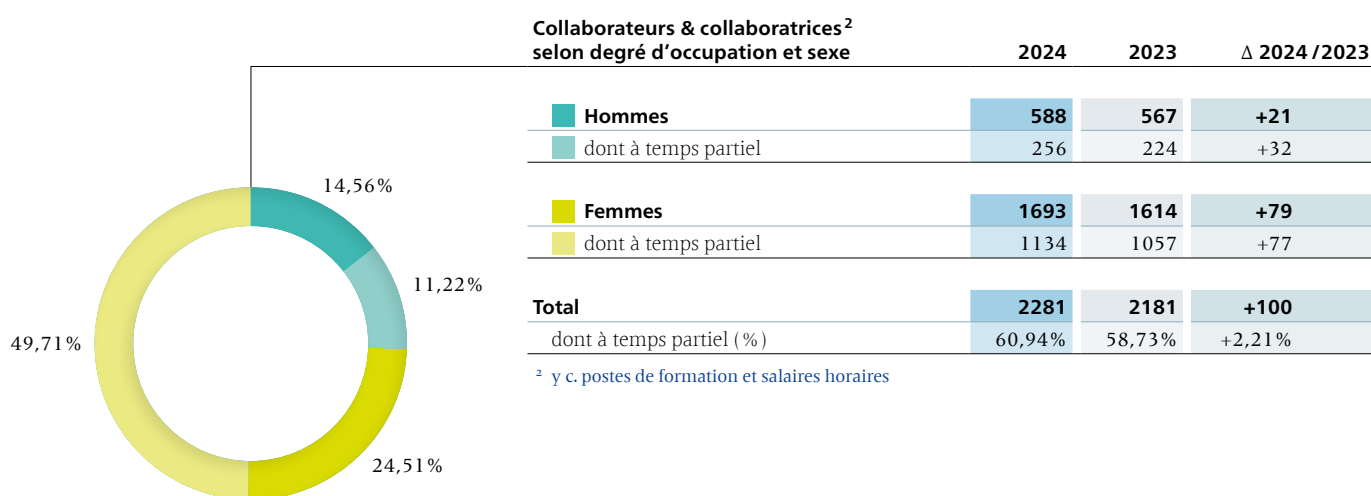
Statistiques du personnel



* sages-femmes agréées, médecins conseils, spécialistes hospitaliers et médecins bénévoles

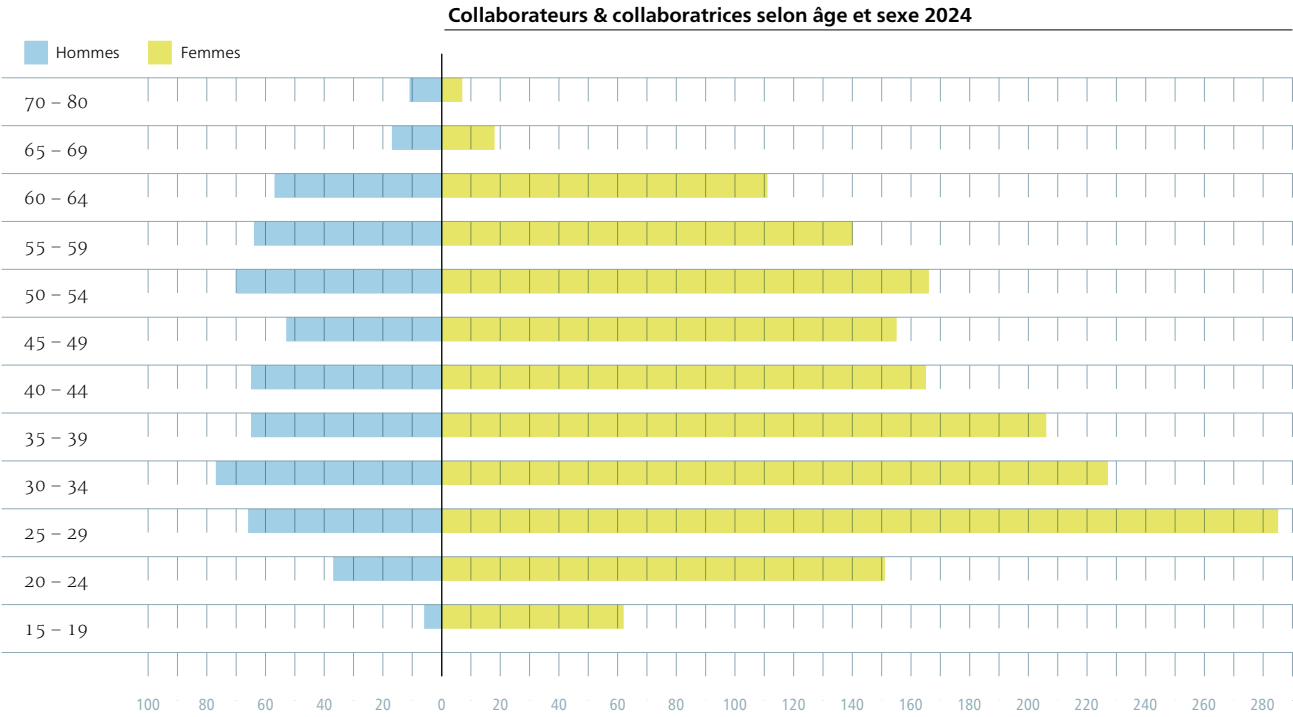
Postes à plein temps occupés ¹	2024	2023	Δ 2024 / 2023
Médecins	327,65	315,35	+12,30
Soins infirmiers	648,95	640,80	+8,15
Professions paramédicales, techniques et thérapeutiques	284,12	276,47	+7,65
Administration	175,00	172,00	+3,00
Économat	130,30	120,40	+9,90
Services techniques	24,20	23,70	+0,50
Personnel en formation	46,00	52,00	-6,00
Total	1636,22	1600,72	+35,50

¹ avec le personnel en formation et étudiant-e-s, personnel temporaire et agréé



² y c. postes de formation et salaires horaires

Dans ses statistiques du personnel, outre les collaboratrices et collaborateurs du CHB SA, d'ARB SA, de Praxis à la Gare SA, de Dolomed SA, d'Au Cœur de Bienne SA et de Pharmacie CHB SA, le Rapport de gestion recense également le personnel d'EndoDia SA.



Collaborateurs & collaboratrices selon nationalité	2024	2023	Δ 2024 / 2023
Suisse	1771	1703	+68
Allemagne	115	114	+1
Portugal	60	52	+8
France	80	81	-1
Italie	36	40	-4
Espagne	11	11	–
Autriche	12	11	+1
Kosovo	7	6	+1
Erythrée	7	6	+1
Pays-Bas	3	3	–
Kongo	11	9	+2
Grèce	6	3	+3
Croatie	3	2	+1
Brésil	7	8	-1
Autres	152	132	+20
Total	2281	2181	+100
Nombre de nations	71	66	+5

Employé-e-s par langue (bilinguisme)	2024	2023
Langue maternelle ou langue de communication allemande	62,47%	62,77%
Langue maternelle ou langue de communication française	37,53%	37,23%



Oncologie



Statistiques des patient-e-s

Patient-e-s stationnaires

Patient-e-s par discipline	2024	2023	Δ 2024 / 2023	
Angiologie	145	110	35	31,8%
Médecine interne générale (y c. pneumologie)	3 219	2 886	333	11,5%
Stroke	325	282	43	15,2%
Gériatrie aiguë	348	458	-110	-24,0%
Cardiologie invasive	309	437	-128	-29,3%
Néphrologie	210	186	24	12,9%
Total Médecine (M 100)	4 556	4 359	197	4,5%
Chirurgie (y c. adipositas et gastroentérologie)	1 844	1 740	104	6,0%
Chirurgie vasculaire	133	93	40	43,0%
Orthopédie	870	1 154	-284	-24,6%
Chirurgie de la main	8	6	2	33,3%
Urologie	1 062	937	125	13,3%
Chirurgie spinale	373	337	36	10,7%
Total Chirurgie (M 200)	4 290	4 267	23	0,5%
Gynécologie	753	758	-5	-0,7%
Obstétrique	1 057	1 006	51	5,1%
Nouveau-né-e-s (en bonne santé)	856	816	40	4,9%
Total Gynécologie et obstétrique (M 300)	2 666	2 580	86	3,3%
Pédiatrie	881	884	-3	-0,3%
Chirurgie pédiatrique	569	536	33	6,2%
Total Clinique pour enfants (M 400)	1 450	1 420	30	2,1%
ORL adultes	178	126	52	41,3%
ORL enfants	147	91	56	61,5%
Total ORL (M 700)	325	217	108	49,8%
Urgences	1 146	1 233	-87	-7,1%
Total Centre d'urgences (M 960)	1 146	1 233	-87	-7,1%
Total patient-e-s stationnaires	14 433	14 076	357	2,5%

Indicateurs de performance soins aigus somatiques

Nombre de journées de soins	63 256	63 098	158	0,3%
Nombre de sorties hospitalières	14 433	14 076	357	2,5%
Nombre de consultations ambulatoires	177 272	173 739	3 533	2,0%
Total des points tarifaires ambulatoires (selon TARMED)	65 447 377	62 185 520	3 261 857	5,2%
Points de taxes ambulatoires soins somatiques aigus (selon TARMED) Sociétés du groupe consolidées intégralement	10 630 000	6 108 000	4 522 000	74,0%
Casemix (CM)	13 408	13 047	360	2,8%
Indice de casemix (CMI)	0,9290	0,9269	0,002	0,2%
Ø Durée moyenne de séjour	4,38	4,48	-0,10	-2,2%
Nombre d'admissions en urgence (en mode hospitalier uniquement)	8 254	8 062	192	2,4%

Indicateurs de performance réadaptation

Nombre de journées de soins	1 119	4 907	-3 788	-77,2%
Nombre de sorties hospitalières	66	275	-209	-76,0%
Nombre de consultations ambulatoires	-	-	-	-
Day mix (DM)	1 158	5 255	-4 097	-78,0%
Day mix index (DMI)	1,0351	1,0710	-0,0359	-3,4%
Ø Durée moyenne de séjour	16,95	17,84	-0,89	-5,0%



Patient-e-s ambulatoires

Patient-e-s par discipline	2024	2023	Δ 2024 / 2023	
Angiologie	3 194	2 142	1 052	49,1%
Médecine interne générale	31	17	14	82,4%
Médecine interne, infectiologie	962	820	142	17,3%
Médecine interne, service ambulatoire	610	873	-263	-30,1%
Médecine interne, serv. méd. p. personnel	544	571	-27	-4,7%
Palliative Care MEDIN	65	60	5	8,3%
Médecine du voyage	678	609	69	11,3%
Gastroentérologie	1 213	1 028	185	18,0%
Pneumologie	1 693	1 188	505	42,5%
Cardiologie (y c. MEDIN)	2 641	4 584	-1 943	-42,4%
Corfit	168	152	16	10,5%
Néphrologie	890	783	107	13,7%
Oncologie	1 865	1 941	-76	-3,9%
Rhumatologie (y c. MEDIN)	574	1 055	-481	-45,6%
Neurologie (y c. MEDIN)	3 108	3 296	-188	-5,7%
Memory Clinic	460	440	20	4,5%
Gériatrie Réhabilitation	4	-	4	-
Total Médecine (M 100)	18 700	19 559	-859	-4,4%
Chirurgie (y c. MEDIN au Lac)	2 424	2 383	41	1,7%
Adipositas	1	24	-23	-95,8%
Conseils en stomathérapie	186	167	19	11,4%
Orthopédie (y c. MEDIN au Lac)	4 035	4 854	-819	-16,9%
Chirurgie de la main (inkl. MEDIN au Lac)	660	268	392	146,3%
Urologie (y c. MEDIN)	5 072	4 736	336	7,1%
Proctologie	745	667	78	11,7%
Chirurgie vasculaire	259	312	-53	-17,0%
Chirurgie spinale	1 553	1 355	198	14,6%
Total Chirurgie (M 200)	14 935	14 766	169	1,1%
Gynécologie (y c. MEDIN et MEDIN au Lac)	11 996	10 708	1 288	12,0%
Gynécologie planning familial	2 414	2 511	-97	-3,9%
Obstétrique	1 878	1 440	438	30,4%
Nouveau-né-e-s (en bonne santé)	42	25	17	68,0%
Total Gynécologie et obstétrique (M 300)	16 330	14 684	1 646	11,2%
Pédiatrie	1 521	1 131	390	34,5%
Chirurgie pédiatrique (y c. chirurgie dentaire)	2 620	2 625	-5	-0,2%
Neuropédiatrie enfants	380	502	-122	-24,3%
Total Clinique pour enfants (M 400)	4 521	4 258	263	6,2%
Ophtalmologie (y c. MEDIN au Lac)	220	278	-58	-20,9%
Total Ophtalmologie (M 600)	220	278	-58	-20,9%
ORL adultes	181	95	86	90,5%
ORL enfants	329	257	72	28,0%
Total ORL (M 700)	510	352	158	44,9%
Radiologie adultes	3 071	2 636	435	16,5%
Radiologie enfants	369	382	-13	-3,4%
Radiologie MEDIN	1 013	1 527	-514	-33,7%
Total Radiologie (M 850)	4 453	4 545	-92	-2,0%
Urgences médecine et chirurgie	18 139	18 851	-712	-3,8%
Urgences gynécologie et obstétrique	1 476	1 457	19	1,3%
Urgences enfants	9 863	10 148	-285	-2,8%
Total Urgences (M 960)	29 478	30 456	-978	-3,2%
Thérapie de la douleur	311	532	-221	-41,5%
Autres adultes	2 590	2 509	81	3,2%
Autres enfants	305	317	-12	-3,8%
Total patient-e-s ambulatoires	92 353	92 256	97	0,1%
Sociétés du groupe consolidées intégralement				
Localmed / Praxis à la Gare	28 000	24 000	4 000	16,7%
EndoDia Centre	3 650	3 399	251	7,4%
Au Cœur de Bienne	10 000		10 000	
Dolomed	1 600		1 600	

Points tarifaires TARMED (Soins ambulatoires)

2024 total	65 447 377
2023 total	62 185 520
2022 total	57 289 961
2021 total	50 807 804







Finances

L'exercice 2024 du Centre hospitalier Bienne SA a été marqué une nouvelle fois par une forte augmentation de la demande. Avec 150 036 patientes et patients (contre 134 006 l'année précédente), l'hôpital central a traité plus de personnes que jamais auparavant (+12%). Dans le domaine stationnaire, la demande a légèrement augmenté de 1,0% par rapport à l'année précédente, tandis que dans le secteur ambulatoire, elle a progressé de 13,3%.

Les recettes provenant des soins ambulatoires ont augmenté de 11,2 millions de francs par rapport à 2023, tandis que les revenus stationnaires ont progressé de 3,4 millions de francs. Au total, le résultat d'exploitation des comptes consolidés – qui prennent également en considération les participations dans Ambulance Région Bienne SA, Au Cœur de Bienne SA, Dolomed SA, Endo-Dia SA, Praxis à la Gare SA et SZB Apotheke SA – affiche une augmentation réjouissante de 6,7%, passant de 268,2 millions de francs à 286,3 millions de francs.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 3,4% par rapport à l'année précédente (259,2 millions de francs) pour atteindre 268,1 millions de francs. Il en résulte un résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) de 15,5 millions de francs (2023: 6,3 millions de francs). Cela correspond à une marge EBITDA de 5,4%. Compte tenu d'un amortissement extraordinaire de 4,0 millions de francs lié à la nouvelle construction à Brugg, les comptes consolidés pour l'année 2024 se soldent par une perte de 1,8 million de francs (année précédente: perte de 9,3 millions de francs).

Le total du bilan a augmenté de 23,2 millions pour s'élever à 302,2 millions de francs (année précédente: 279,0 millions de francs). Les fonds propres s'élèvent à 80,2 millions de francs. Le Centre hospitalier Bienne SA dispose d'une part de fonds propres de 26,5%, ce qui correspond à un financement conforme aux normes de la branche.

Remarque concernant la présentation des comptes

En présentant ses comptes 2023, le Centre hospitalier Bienne avait mis en œuvre les dernières directives de la norme comptable Swiss GAAP RPC 28. Ainsi, le crédit de 78 millions de francs alloué par le canton de Berne en 2011 pour la rénovation globale et confirmé en 2022 dans le cadre d'un refinancement destiné à la construction du nouvel hôpital, n'est désormais plus comptabilisé dans les fonds propres, mais dans les capitaux de tiers, en tant que passifs de régularisation. Ceux-ci pourront être dissouts au fil des ans après la mise en service de l'immobilisation corporelle.

Comptes annuels consolidés

Bilan consolidé

Swiss GAAP RPC

		31.12.2024	31.12.2023
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Actifs			
Liquidités		27 607 527	17 104 686
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	49 569 253	51 619 583
Autres créances à court terme	2	1 413 951	1 026 387
Prestations non décomptées / traitements en cours	3	2 951 908	2 527 887
Stocks	4	6 483 667	6 212 305
Actifs de régularisation	5	2 673 055	1 723 008
Actif circulant		90 699 362	80 213 855
Immobilisations corporelles	6	126 596 824	115 331 811
Immobilisations financières	7	81 616 354	80 842 893
Immobilisations incorporelles	8	3 277 199	2 612 049
Actif immobilisé		211 490 378	198 786 753
Total Actifs		302 189 740	279 000 609

		31.12.2024	31.12.2023
	Chiffre dans l'annexe	CHF	CHF
Passifs			
Dettes financières à court terme	12	10 756 533	10 728 488
Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	8 997 502	9 673 725
Autres dettes à court terme	10	3 622 282	3 079 418
Passifs de régularisation	11	12 706 352	11 058 099
Provisions	14	1 537 964	1 365 245
Engagements à court terme		37 620 633	35 904 975
Dettes financières à long terme	12	95 643 209	71 354 728
Autres dettes à long terme / fonds	13	1 905 353	2 151 393
Passifs de régularisation à long terme	11	85 806 456	88 766 713
Provisions	14	983 100	809 000
Engagements à long terme		184 338 117	163 081 834
Engagements		221 958 750	198 986 809
Capital actions		7 750 000	7 750 000
Réserves provenant de bénéfices		69 904 217	71 751 328
Fonds propres hors parts minoritaires		77 654 217	79 501 328
Parts minoritaires		2 576 773	512 474
Fonds propres		80 230 990	80 013 802
Total Passifs		302 189 740	279 000 609

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Chiffres clés	2024	2023
Ratio de liquidité II (Quick Ratio)	208,9%	194,3%
Coefficient de couverture des investissements II	125,0%	122,3%
Degré d'autofinancement I	26,5%	28,7%

Compte de résultat consolidé

		2024	2023
	Chiffre dans l'annexe	CHF	CHF
Produits envers les patient-e-s	15	267 658 072	253 424 754
Autres produits	16	18 438 421	14 574 656
Produit net des livraisons et prestations		286 096 493	267 999 411
Variation des traitements en cours, prestations non facturées	3/15	177 483	236 127
Produits d'exploitation		286 273 976	268 235 537
Charges de personnel	17/18	181 971 158	178 889 329
Matériel médical d'exploitation	19	56 426 856	51 356 373
Autres charges pour biens et services	20	29 681 708	28 978 472
Charges de personnel et pour biens et services		268 079 722	259 224 174
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissements et loyer (EBITDAR)		18 194 253	9 011 363
Charges de location		2 731 705	2 730 585
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		15 462 548	6 280 778
Amortissements sur immobilisations corporelles	6	14 255 086	13 571 882
Amortissements sur immobilisations incorporelles	8	1 394 112	729 285
Dissolution provision Badwill	14	-276 870	-276 870
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		90 221	-7 743 519
Produits financiers	21	373 167	497 647
Charges financières	21	-1 693 173	-1 573 696
Résultat financier		-1 320 006	-1 076 049
Résultat ordinaire		-1 229 785	-8 819 568
Apports aux fonds en capitaux étrangers	13	-67 043	-404 325
Prélèvements des fonds en capitaux étrangers	13	150 584	23 241
Résultat des fonds affectés		83 540	-381 085
Impôts	22	-184 566	42 030
Perte de l'exercice, y c. parts minoritaires		-1 330 811	-9 158 623
Parts minoritaires		-516 299	-185 955
Perte de l'exercice sans parts minoritaires		-1 847 110	-9 344 578

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Flux de trésorerie consolidé

		2024	2023
	Chiffre dans l'annexe	CHF	CHF
Perte de l'exercice		-1 847 110	-9 344 577
Parts minoritaires		516 299	185 955
Part au résultat provenant de la mise en équivalence		-57 736	-113 500
Amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	6/8	15 649 198	14 301 166
Autres charges / produits sans influence sur les liquidités	7/16	-2 949 258	-2 620 122
Constitution / dissolution de provisions	14	346 819	153 615
Apports / Retrait fonds (net)	13	-83 540	381 086
Diminution / augmentation des créances résultant de livraisons et prestations de services	1	2 050 330	4 128 310
Augmentation des stocks, prestations non décomptées et traitements en cours	3/4	-695 383	-346 706
Diminution autres créances et actifs de régularisation	2/5	-1 337 612	1 276 118 ¹⁾
Augmentation / diminution dettes résultant de livraisons et prestations	9	219 937	1 267 410
Diminution autres dettes à court terme et passifs de régularisation	10/11	2 191 117	-493 056
Diminution autres dettes à long terme	13	-162 500	-259 130
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		13 840 563	8 516 569
Dont contributions du canton selon les contrats de prestations		-4 205 310	-3 083 197
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sans subventions publiques		9 635 253	5 433 372
Investissements dans des immobilisations corporelles	6	-26 416 259	-17 949 493
Investissements dans des immobilisations financières	7	-860 646	-340 842
Désinvestissements dans des immobilisations financières	7	133 920	1 517 478
Vente de parts minoritaires		1 548 000	196 000
Investissements dans des immobilisations incorporelles	8	-2 059 262	-2 113 669
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-27 654 247	-18 690 526
Augmentation dettes financières à court terme	12	25 007 500	10 000 000
Remboursement dettes financières à court terme	12	-690 974	-728 399
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		24 316 526	9 271 601
Variation des liquidités		10 502 842	-902 356
Tableau de concordance			
Liquidités au 1 ^{er} janvier		17 104 686	18 007 041
Liquidités au 31 décembre		27 607 527	17 104 686
Variation des liquidités		10 502 842	-902 356

¹⁾ Sans la créance envers le canton pour les projets du fonds d'investissement hospitalier.
L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Tableau des fonds propres consolidés

	Capital actions	Réserves légales	Réserves libres	Total réserves provenant de bénéfices	Total fonds propres hors parts minoritaires	Parts minoritaires	Total fonds propres
<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
État au 1.1.2023	7 750 000	2 350 000	78 745 908	81 095 907	88 845 907	130 519	88 976 426
Perte de l'exercice			-9 344 577	-9 344 577	-9 344 577	185 955	-9 158 622
Modification du périmètre de consolidation						196 000	196 000
État au 31.12.2023	7 750 000	2 350 000	69 401 331	71 751 328	79 501 328	512 474	80 013 802
Perte de l'exercice			-1 847 110	-1 847 110	-1 847 110	516 299	-1 330 811
Modification du périmètre de consolidation						1 548 000	1 548 000
État au 31.12.2024	23 7 750 000	2 350 000	67 554 221	69 904 217	77 654 216	2 576 773	80 230 990

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Annexe aux comptes consolidés

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Généralités

Les comptes consolidés sont établis sur la base de valeurs économiques dans le respect des prescriptions du Code suisse des obligations et en conformité avec l'ensemble des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ils reposent sur le principe de la valeur d'acquisition et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe. La consolidation s'effectue sur la base des états financiers individuels des sociétés du groupe, vérifiés et établis selon des directives homogènes.

Principes de présentation des comptes concernant les subventions publiques

Des subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il ne fait aucun doute que l'organisation remplit les conditions auxquelles elles sont soumises et que leur valeur peut être estimée avec fiabilité.

Les subventions publiques liées à des actifs figurent dans les comptes comme passifs de régularisation. La dissolution de ces postes se fait sur la durée d'utilisation des actifs et est reportée sous «autres produits». Les subventions publiques liées à des actifs non monétaires sont saisies comme entrée aux valeurs actuelles.

Les subventions publiques liées au résultat doivent être saisies comme entrée ordinaire ayant une incidence sur le résultat, sous les périodes pour lesquelles l'organisation saisit les charges correspondantes. Dans le compte de résultat, elles sont reportées sous la position «autres produits».

Date de clôture

La date de clôture pour le groupe et toutes les sociétés entièrement consolidées est le 31 décembre. L'exercice porte sur 12 mois pour toutes les sociétés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent les comptes annuels du Centre hospitalier Bienne SA et ses participations. Les participations figurent dans la liste des participations (cf. Annexe 7, «Immobilisations financières», p. 46). Les participations se composent comme suit:

a) Sociétés du groupe

Les sociétés du groupe sont des sociétés contrôlées par le Centre hospitalier Bienne SA. Elles font partie du périmètre de consolidation. Un contrôle est présumé exister lorsque le Centre hospitalier Bienne SA détient directement ou indirectement plus de 50% des voix.

b) Sociétés associées

Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Centre hospitalier Bienne SA détient entre 20% et 50% des parts et exerce une influence significative.

Méthode de consolidation

a) Sociétés du groupe

Les actifs et les passifs, tout comme les charges et les produits, sont saisis à 100% selon la méthode de consolidation intégrale. La consolidation de capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne du Purchase.

Toutes les transactions et relations internes au groupe entre les sociétés consolidées sont compensées et éliminées. Les bénéfices intermédiaires sur des transactions internes au groupe sont éliminés.

Les sociétés du groupe sont considérées dans le périmètre de consolidation dès la date d'acquisition et exclues des comptes annuels consolidés au moment de la vente. Une différence dans le cadre de l'acquisition de participation entre les actifs nets identifiés et le prix d'acquisition est activée sous forme de goodwill et amortie conformément au plan.

b) Sociétés associées

Les sociétés associées sont intégrées dans la consolidation selon la méthode de la mise en équivalence (Equity; saisie proportionnelle du capital et du résultat).

Flux de trésorerie

Le fonds «Liquidités» sert de base pour l'établissement du tableau des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation sont calculés sur la base de la méthode indirecte.

Principes d'évaluation

Les postes du bilan sont évalués selon des directives homogènes. La base de l'évaluation réside dans les coûts d'acquisition ou de revient (principe des coûts historiques). Les principales règles applicables aux différents postes sont mentionnées ci-après:

a) Liquidités

Les liquidités comprennent la caisse, les avoirs en banque et à la poste ainsi que les avoirs en dépôt à court terme dont l'échéance est inférieure à 3 mois. Elles sont évaluées à la valeur nominale.

b) Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. La détermination de cette correction de valeur repose sur

des valeurs empiriques (les créances échues de plus de 180 jours font l'objet d'une correction de valeur à 80% pour les factures aux patient-e-s et 2% pour les factures aux garants). Les créances non récupérables sont amorties sous forme de perte.

c) Prestations non décomptées et traitements en cours

L'évaluation des prestations terminées mais pas encore facturées pour des patient-e-s sorti-e-s s'effectue au montant des prestations facturées durant la nouvelle année.

L'évaluation des traitements débutés (prestations en partie fournies) s'effectue à la valeur du produit attendue au prorata des prestations déjà fournies. La détermination des traitements en cours est réalisée sur la base de valeurs statistiques empiriques de l'année 2024.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de revient, ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché. Les coûts d'acquisition ou de revient comprennent l'ensemble des dépenses entrant dans leur valeur jusqu'au lieu de stockage (coût complet). Les escomptes sont considérés comme des produits financiers. La comptabilisation de la valeur s'effectue selon la méthode des coûts moyens. Les articles non courants font l'objet d'une correction de valeur.

e) Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au maximum des coûts d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les intérêts pendant la phase de construction ne sont pas activés. Les amortissements s'effectuent de façon linéaire sur la durée d'utilisation économique. Les durées d'utilisation pour les différentes catégories d'immobilisations sont conformes aux directives REKOLE® sur la comptabilité analytique de l'hôpital, soit:

Terrains:

→ pas d'amortissement

Bâtiments:

→ 33 ⅓ ans

Installations dans les bâtiments:

→ 20 ans

Mobilier et équipements:

→ 10 ans

Installations médicales:

→ 8 ans

Véhicules:

→ 5 ans

Machines de bureau et système de communication, matériel informatique:

→ 4 à 5 ans

f) Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les parts au capital d'autres organisations avec l'intention de les détenir durablement (participations), les titres et emprunts tout comme les actifs issus de réserves de cotisations d'employeur. Les immobilisations financières sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite de la correction de valeur requise. Les prêts sont évalués aux valeurs nominales, en considération des risques de solvabilité. Les actifs issus de

réserves de cotisations d'employeur sont évalués à la valeur nominale.

g) Leasing

Les immobilisations corporelles en leasing («financial leasing») sont activées et amorties selon la même durée d'utilisation que les propres immobilisations. Les créances de leasing sont présentées dans les fonds étrangers.

h) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des valeurs incorporelles qui englobent les logiciels informatiques (prestations de conseil externes et licences) et le goodwill des acquisitions. Les logiciels sont évalués au coût d'acquisition et amortis de façon linéaire sur la durée d'utilisation de 3 à 4 ans. Un goodwill en résultant dans le cadre de l'acquisition d'une participation est en général amorti sur 5 ans de façon linéaire.

i) Dépréciations d'actifs (impairment)

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque clôture du bilan. S'il y a des signes de dépréciation durable, le calcul de la valeur réalisable doit être effectué (impairment test). Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une adaptation avec impact sur le résultat est effectuée par des amortissements exceptionnels.

j) Dettes

Les dettes résultant de livraisons et de prestations ainsi que les autres dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale.

k) Provisions**(à court et long terme)**

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement survenu par le passé entraîne un engagement probable motivé et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. L'évaluation de la provision repose sur l'estimation de la sortie de fonds pour l'accomplissement de l'engagement.

l) Fonds

Les fonds financent certaines tâches déterminées, pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus. Sont des fonds, les legs, les fondations dépendantes ainsi que les moyens financiers réglementés ou créés par l'entité elle-même. Les legs et les fondations sont des actes de disposition de personnes privées en faveur de l'hôpital sous forme de valeurs patrimoniales.

Les fonds sont portés au bilan sous les autres dettes à long terme, si l'utilisation des fonds est prescrite de façon stricte et précise et qu'il existe un engagement dans les rapports externes. L'on considère comme fonds de tiers un fonds dont l'organe de direction de l'organisation n'a pas la compétence d'affecter les montants à un autre but que celui déterminé initialement. Tous les autres fonds sont portés au bilan dans les fonds propres.

m) Impôts

Aux termes de la loi sur les soins hospitaliers, les sociétés sont exonérées des impôts directs pour les prestations fournies dans les contrats de prestations. Les prestations de certains secteurs définis sont imposées. L'imposition s'effectue sur la base du principe d'un «Cost plus».

n) Institutions de prévoyance professionnelle

Les employé-es et ancien-ne-s employé-es sont, conformément aux prescriptions légales, assuré-e-s contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité, au sein de différentes fondations. Les institutions de prévoyance sont financées par des cotisations de l'employeur et des employé-e-s.

Le compte de résultat indique les cotisations délimitées pour la période sous forme de charge de personnel. Dans le bilan, on saisit les régularisations actives ou passives correspondantes ou les créances et dettes résultant de bases contractuelles, réglementaires ou légales. Une évaluation annuelle détermine s'il existe un avantage ou un engagement économique issu des institutions de prévoyance, du point de vue de l'organisation. Sont pris pour base les contrats, les comptes annuels des institutions de prévoyance établis en conformité avec Swiss GAAP RPC 26 et d'autres calculs représentant la situation financière, les couvertures ou les sous-couvertures existantes correspondant à la situation effective.

o) Saisie du chiffre d'affaires

Les produits résultant de prestations sont saisis lorsque la prestation est fournie, que le montant des produits et les coûts peuvent être déterminés de façon fiable et que l'avantage économique va vraisemblablement faire l'objet d'un flux.

Transactions avec des parties liées

Les relations commerciales avec des proches sont traitées à des conditions conformes au marché.

Le canton de Berne est actionnaire à 99,75%. Il contribue, en raison de la LAMal, à hauteur d'un montant maximum de 55% aux produits des patient-e-s stationnaires dans l'assurance de base. Dans le domaine des soins aigus, il verse des cotisations supplémentaires pour la formation continue des médecins-assistant-e-s, ainsi que le conseil aux familles et en matière de grossesse.

Sont considérées comme «parties liées», outre le canton de Berne, les participations, les institutions de prévoyance du personnel, les membres du comité directeur et du conseil d'administration.

Notices explicatives aux comptes annuels

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
1		
Créances résultant de livraisons et de prestations de services		
Créances résultant de livraisons et de prestations de services envers des tiers	44 290 156	44 155 987
Créances résultant de livraisons et de prestations de services actionnaire / canton	7 875 303	9 823 546
Correction de valeur	-2 596 207	-2 359 950
Total	49 569 253	51 619 583
2		
Autres créances à court terme		
Créances envers des tiers	1 413 952	1 026 387
Total	1 413 951	1 026 387
3		
Prestations non décomptées		
Prestations ambulatoires non décomptées	1 428 699	1 022 187
Traitements stationnaires en cours	1 523 209	1 505 700
Total	2 951 908	2 527 887
Les prestations fournies aux patient-e-s stationnaires sorti-e-s avant le 31.12.2024 sont totalement facturées. Celles fournies aux patient-e-s encore en traitement au cours de la nouvelle année sont délimitées.		
4		
Stocks		
Pharmacie	1 288 137	1 298 918
Logistique	1 559 147	1 919 633
Consommables médicaux	2 124 429	1 846 501
Médicaments	689 949	457 808
Implants et pansements	776 209	684 198
Combustibles, y c. réserve de secours	382 006	561 774
Autres stocks	79 790	89 473
Corrections de valeur	-416 000	-646 000
Total	6 483 667	6 212 305
5		
Actifs de régularisation		
Charges payées d'avance	299 145	256 791
Produits à recevoir / réductions des coûts	2 373 910	1 466 217
Total	2 673 055	1 723 008

6

Immobilisations corporelles

	Biens immobiliers	Installations fixes	Biens mobiliers	Immobilisations médico-techniques	Immobilisations informatiques	Immobilisations corporelles en construction	Total immobilisations corporelles
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Coûts d'acquisition							
État au 1.1.2023	148 607 395	78 168 458	17 819 361	39 697 687	2 953 711	7 291 509	294 538 121
Entrées	1 993 500	989 308	528 801	5 771 275	769 652	8 824 642	18 877 179
Sorties	-30 842	-	-64 403	-251 668	-	-140 164	-487 077 ²⁾
Reclassifications	265 375	166 326	15 366	236 840	11 354	-1 098 223	-402 961 ¹⁾
État au 31.12.2023	150 835 428	79 324 093	18 299 125	45 454 134	3 734 717	14 877 765	312 525 262
dont immobilisations en leasing	-	-	-	4 476 893	-	-	4 476 893
Amortissements et corrections de valeur							
État au 1.1.2023	85 435 662	55 268 659	14 826 560	26 284 421	2 293 345	-	184 108 647
Amortissements ordinaires	3 191 479	2 088 069	656 377	3 211 565	339 426	-	9 486 916 ²⁾
Amortissements extraordinaires	3 920 000	-	-	-	-	-	3 920 000 ^{2) 3)}
Sorties	-30 842	-	-57 009	-234 261	-	-	-322 112 ²⁾
État au 31.12.2023	92 516 299	57 356 728	15 425 928	29 261 725	2 632 771	-	197 193 451
dont immobilisations en leasing	-	-	-	1 761 660	-	-	1 761 660
Valeur comptable au 31.12.2023	58 319 129	21 967 365	2 873 197	16 192 409	1 101 946	14 877 765	115 331 811
dont immobilisations en leasing	-	-	-	2 715 233	-	-	2 715 233
Coûts d'acquisition							
État au 1.1.2024	150 835 428	79 324 093	18 299 125	45 454 134	3 734 717	14 877 765	312 525 262
Entrées	14 037 095	2 443 367	1 484 583	5 093 681	660 955	2 248 297	25 967 978
Sorties	-	-	-2 848 116	-1 124 856	-76 006	-	-4 048 978 ²⁾
Reclassifications	6 215 406	1 676 368	-	1 359	-51 632	-8 289 380	-447 879 ¹⁾
État au 31.12.2024	171 087 929	83 443 828	16 935 592	49 424 318	4 268 034	8 836 682	333 996 383
dont immobilisations en leasing	-	-	-	4 476 893	-	-	4 476 893
Amortissements et corrections de valeur							
État au 1.1.2024	92 516 299	57 356 728	15 425 928	29 261 725	2 632 771	-	197 193 451
Amortissements ordinaires	3 280 711	2 198 129	734 782	3 617 863	428 937	-	10 260 422 ²⁾
Amortissements extraordinaires	3 968 085	-	-	-	-	-	3 968 085 ^{2) 3)}
Sorties	-	-	-2 848 116	-1 098 276	-76 006	-	-4 022 398 ²⁾
État au 31.12.2024	99 765 095	59 554 857	13 312 594	31 781 312	2 985 702	-	207 399 560
dont immobilisations en leasing	-	-	-	2 326 833	-	-	2 326 833
Valeur comptable au 31.12.2024	71 322 834	23 888 971	3 622 998	17 643 006	1 282 332	8 836 682	126 596 824
dont immobilisations en leasing	-	-	-	2 150 060	-	-	2 150 060

¹⁾ Reclassification dans les immobilisations incorporelles (immobilisations en cours de construction)

²⁾ Lien avec les amortissements du compte de résultat

³⁾ Amortissement extraordinaire des valeurs résiduelles de l'ancien site.
La date de mise en service prévue du nouveau bâtiment est le 31 décembre 2029.

Amortissements ordinaires	3 280 711	2 198 129	734 782	3 617 863	428 937	-	10 260 422
Amortissements extraordinaires	3 968 085	-	-	-	-	-	3 968 085
Amortissements des valeurs résiduelles sorties	-	-	-	26 580	-	-	26 580
Total Amortissements	7 248 796	2 198 129	734 782	3 644 443	428 937	-	14 255 086

	2024	2023
	CHF	CHF
Investissements sans incidence sur les liquidités		
Dettes d'investissements non payées	495 405	1 391 565
Variation	- 896 160	524 759
Valeurs résiduelles d'immobilisations corporelles subventionnées	13 798 508	16 930 371

7

Immobilisations financières

	Titres	Prêt à la fondation CHB	Créances action- naire / canton	Actifs issus des réserves de cotisations d'employeur	Total immobili- sations financières
	CHF	CHF	CHF 1)	CHF	CHF
Coûts d'acquisition					
État au 1.1.2023	1 094 148	1 300 000	78 340 707	1 761 881	82 496 736
Entrées	454 342	-	-	-	454 342
Sorties	-15 870	-1 300 000	-340 707	-201 608	-1 858 185
État au 31.12.2023	1 532 620	-	78 000 000	1 560 273	81 092 893
Amortissements et corrections de valeur					
État au 1.1.2023	250 000	-	-	-	250 000
Constitution corrections de valeur	-	-	-	-	0
État au 31.12.2023	250 000	-	-	-	250 000
Valeur comptable au 31.12.2023	1 282 620	-	78 000 000	1 560 273	80 842 893
Coûts d'acquisition					
État au 1.1.2024	1 532 620	-	78 000 000	1 560 273	81 092 893
Entrées	918 382	-	-	-	918 382
Sorties	-	-	-	-133 920	-133 920
État au 31.12.2024	2 451 002	-	78 000 000	1 426 353	81 877 355
Amortissements et corrections de valeur					
État au 1.1.2024	250 000	-	-	-	250 000
Constitution corrections de valeur	11 000	-	-	-	11 000
État au 31.12.2024	261 000	-	-	-	261 000
Valeur comptable au 31.12.2024	2 190 002	-	78 000 000	1 426 353	81 616 354

1) Créances actionnaire / canton

Lors de sa session du 14 septembre 2021, le Grand Conseil du canton de Berne a approuvé la réaffectation du financement existant pour la rénovation complète de l'hôpital en faveur d'un crédit de 78 millions de francs pour la construction d'un nouvel hôpital.

Participations**31.12.2024** **31.12.2023**

CHF

CHF

ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise, Biel/Bienne

Service de transport de malades et de blessé-e-s pour les secours dans la région de Bienne et environs

Capital actions nominal	300 000	300 000
Taux de participation / part des voix	66,6 %	100,0 %
Valeur comptable	200 000	300 000

*Consolidation: intégrale***Praxis à la Gare SA, Biel/Bienne (ex Localmed Biel/Bienne SA)**

Exploitation de centres médicaux, y c. des pharmacies dans la région de Bienne et environs

Capital actions nominal	600 000	600 000
Taux de participation / part des voix	100,0 %	100,0 %
Valeur comptable	620 000	620 000

*Consolidation: intégrale***EndoDia SA, Biel/Bienne**

(Acquisition au 1.1.2021) Soins aux patient-e-s atteint-e-s de diabète et de maladies endocrinologiques, avec toutes les activités qui y sont liées

Capital actions nominal	100 000	100 000
Taux de participation / part des voix	71,0 %	71,0 %
Valeur comptable	454 774	444 274

*Consolidation: intégrale***Pharmacie CHB SA, Biel/Bienne**

Exploitation de pharmacies ainsi que la confection, le développement, la distribution resp. le commerce de médicaments ainsi que d'autres produits pharmaceutiques

Capital actions nominal	500 000	500 000
Taux de participation / part des voix	51,0 %	51,0 %
Valeur comptable	255 000	255 000

*Consolidation: intégrale***Walk-in-Lyss SA, Lyss**

Exploitation d'un centre médical, y c. toutes les activités liées

Capital actions nominal	875 000	875 000
Taux de participation / part des voix	20,0 %	20,0 %
Valeur comptable	175 000	175 000

*Consolidation: méthode de mise en équivalence (saisie proportionnelle du capital et du résultat)***Au Cœur de Bienne SA, Biel/Bienne**

Prise en charge à proximité du domicile des patient-e-s atteint-e-s de maladies cardiologiques

Capital actions nominal	400 000	400 000
Taux de participation / part des voix	51,0 %	51,0 %
Valeur comptable	204 000	204 000

*Consolidation: intégrale***Dolomed SA, Biel/Bienne**

Prise en charge à proximité du domicile des patient-e-s en médecine de la douleur

Capital actions nominal	400 000	100 000
Taux de participation / part des voix	100,0 %	100,0 %
Valeur comptable	400 000	100 000

*Consolidation: intégrale***TCS Ambulance Services Mittelland SA, Biel/Bienne**

Transports de malades et personnes handicapées ainsi que prestations d'autres services médicaux

Capital actions nominal	200 000	0
Taux de participation / part des voix	33,3 %	0 %
Valeur comptable	66 000	0

Consolidation: méthode de mise en équivalence (saisie proportionnelle du capital et du résultat)

8

Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Goodwill	Total
	CHF	CHF	CHF
Coûts d'acquisition			
État au 1.1.2023	4 285 443	445 613	4 731 056
Entrées	1 695 053	15 870	1 710 923
Sorties	-275 285	–	-275 285
Reclassifications	402 745	–	402 745 ¹⁾
État au 31.12.2023	6 107 957	461 483	6 569 440
Amortissements et corrections de valeur			
État au 1.1.2023	3 325 146	178 246	3 503 392
Amortissements ordinaires	627 118	98 645	725 763
Sorties	-271 763	–	-271 763
État au 31.12.2023	3 680 500	276 891	3 957 391
Valeur comptable au 31.12.2023	2 427 457	184 592	2 612 049
Coûts d'acquisition			
État au 1.1.2024	6 131 213	461 483	6 592 696
Entrées	1 600 882	10 500	1 611 382
Sorties	-885 718	–	-885 718 ²⁾
Reclassifications	447 880	–	447 880 ¹⁾
État au 31.12.2024	7 294 257	471 983	7 766 240
Amortissements et corrections de valeur			
État au 1.1.2024	3 703 756	276 891	3 980 647
Amortissements ordinaires	1 191 374	195 092	1 386 466 ²⁾
Sorties	-878 073	–	-878 073 ²⁾
État au 31.12.2024	4 017 058	471 983	4 489 041
Valeur comptable au 31.12.2024	3 277 199	–	3 277 199
¹⁾ Reclassification des immobilisations corporelles (immobilisations en cours de construction)			
²⁾ Lien avec les amortissements du compte de résultat			
Amortissements ordinaires	1 191 374	195 092	1 386 466
Amortissements extraordinaires	–	–	–
Amortissements des valeurs résiduelles sorties	7 645	–	7 645
Total Amortissements	1 199 020	195 092	1 394 112

9

Dettes résultant de livraisons et de prestations

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Dettes résultant de livraisons et de prestations de tiers	8 993 251	9 666 954
Dettes résultant de livraisons et prestations actionnaire / canton	4 250	6 771
Total	8 997 502	9 673 725

Dettes d'investissements non payées

	495 405	1 391 565
Variation par rapport à l'exercice précédent	-896 160	524 759

10

Autres dettes à court terme

Dettes envers des tiers	3 365 221	2 803 669
Dettes envers les institutions de prévoyance	257 061	275 749
Total	3 622 282	3 079 418

11

Passifs de régularisation

Vacances dues	1 332 428	1 968 554
Heures supplémentaires dues	1 837 752	1 827 901
Délimitation coûts du personnel	1 187 165	1 221 629
Location reçue en avance	162 500	162 500
Factures de fournisseurs à recevoir / autres passifs de régularisation	5 225 963	2 916 687
Subventions publiques liées à l'actif, à court terme	2 960 543	2 960 829 ¹⁾
Total passifs de régularisation à court terme	12 706 352	11 058 099
Subventions publiques liées à l'actif, à long terme	85 806 456	88 766 713 ¹⁾
Total passifs de régularisation à long terme	85 806 456	88 766 713

¹⁾ Avec l'introduction de la nouvelle norme de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 28, les subventions publiques doivent figurer dans les comptes comme passifs de régularisation. La Dissolution des passifs ayant une incidence sur les résultats se fait sur la durée d'utilisation des actifs et est comptabilisée sous «autres produits».

12

Dettes financières

	Dettes financières	Dettes résultant d'opérations de crédit-bail	Total
	CHF	CHF	CHF
Valeur comptable au 1.1.2023	70 027 333	2 784 283	72 811 616
Nouveaux prêts / augmentation	10 000 000	–	10 000 000
Remboursement	–7 933	–720 467	–728 400
Valeur comptable au 31.12.2023	80 019 400	2 063 816	82 083 216
Échéance jusqu'à 1 année	10 019 400	709 088	10 728 488
Échéance supérieure à 1 année	70 000 000	1 354 728	71 354 728
Valeur comptable au 1.1.2024	80 019 400	2 063 816	82 083 216
Nouveaux prêts / augmentation	25 007 500	–	25 007 500
Remboursement	–22 765	–668 209	–690 974
Valeur comptable au 31.12.2024	105 004 135	1 395 607	106 399 742
Échéance jusqu'à 1 année	10 000 000	756 533	10 756 533
Échéance supérieure à 1 année	95 004 135	639 074	95 643 209

13

Autres dettes à long terme / fonds

	Fonds scientifiques	Autres dettes à long terme	Total
	CHF	CHF ¹⁾	CHF
Valeur comptable au 1.1.2023	1 120 308	909 130	2 029 438
Apports avec incidence sur le résultat	404 325	–	404 325
Prélèvements avec incidence sur le résultat	–23 240	–	–23 240
Diminution	–	–259 130	–259 130
Valeur comptable au 31.12.2023	1 501 393	650 000	2 151 393
Valeur comptable au 1.1.2024	1 501 393	650 000	2 151 393
Apports avec incidence sur le résultat	67 043	0	67 043
Prélèvements avec incidence sur le résultat	–150 584	0	–150 584
Diminution	0	–162 500	–162 500
Valeur comptable au 31.12.2024	1 417 853	487 500	1 905 353

¹⁾ **Autres dettes à long terme**

Il est fait état ici de la partie à long terme d'une location reçue en avance.

14

Provisions

	Risques tarifaires	Litiges	Gratification ancienneté	Badwill provenant d'acqui- sitions	Autres	Total
	CHF	CHF 1)	CHF	CHF 2)	CHF 3)	CHF
Valeur comptable au 1.1.2023	386 891	239 000	816 000	553 739	25 000	2 020 630
Constitution	851 375	181 566	–	–	–	1 032 941
Utilisation	–	–	–61 228	–276 870	–	–338 098
Dissolution	–336 891	–125 566	–53 772	–	–25 000	–541 229
État au 31.12.2023	901 375	295 000	701 000	276 869	–	2 174 244
dont provisions à court terme	901 375	126 000	61 000	276 869	–	1 365 244
dont provisions à long terme	–	169 000	640 000	–	–	809 000
Valeur comptable au 1.1.2024	901 375	295 000	701 000	276 869	–	2 174 244
Constitution	1 199 889	–	–	–	–	1 199 889
Utilisation	–	–90 166	–121 663	–276 869	–	–488 698
Dissolution	–50 000	–44 834	–269 537	–	–	–364 371
État au 31.12.2024	2 051 264	160 000	309 800	–	–	2 521 064
dont provisions à court terme	1 326 264	90 000	121 700	–	–	1 537 964
dont provisions à long terme	725 000	70 000	188 100	–	–	983 100

1) Ces provisions concernent exclusivement les franchises des cas de responsabilité civile attendus.

2) Présentation de la différence entre les coûts d'acquisition et les capitaux propres des parts minoritaires de ARB SA. Cette différence est amortie en 5 ans.

3) Les autres provisions de 2023 concernent les impôts estimés dus par Praxis à la Gare SA.

15

Produits envers les patient-e-s

	2024	2023
	CHF	CHF
Recettes stationnaires	148 595 395	145 157 216
Recettes ambulatoires	120 208 720	109 056 431
Réduction sur les recettes	-1 146 042	-788 893
Total	267 658 072	253 424 754
Variation des traitements stationnaires en cours	17 509	34 106
Variation des prestations ambulatoires non facturées	159 974	202 021
Variation des traitements en cours / prestations non facturées	177 483	236 127

16

Autres produits

Contrat de prestations canton	3 389 648	2 203 690
Autres prestations canton	815 662	879 507
Dissolution de subventions publiques liées à des actifs	2 960 543	2 960 829
Prestations à des tiers	11 272 567	8 530 630
Total	18 438 421	14 574 656
Explications relatives aux autres produits d'exploitation		
Contrat de prestations canton de Berne pour prestations de formation	2 009 020	1 518 930
Contrat de prestations canton de Berne pour la Clinique pour enfants	742 244	706 551
Contrat de prestations canton de Berne pour le Centre de santé sexuelle	739 840	684 760
Canton de Berne autres prestations	714 206	172 956

17

Charges de personnel

Charges salariales	152 064 811	150 313 561
Charges sociales	26 488 920	25 852 359
Autres charges de personnel	3 417 427	2 723 409
Total	181 971 158	178 889 329

18

Prévoyance professionnelle

Pour la prévoyance professionnelle, il existe différents contrats d'affiliation dont les plans de prévoyance se basent sur la primauté des cotisations.

Groupe d'assurés	Nombre de coll.	Œuvre de prévoyance	Primauté	Autres indications
Tous les collaborateurs et collaboratrices hors médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique	1 479	Fondation de prévoyance CHB SA	Primauté des cotisations	Fondation commune ensemble avec toutes les filiales, exclusivement Praxis à la Gare SA
Collaborateurs et collaboratrices, médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique	30	ASMAC et Bâloise vie	Primauté des cotisations	Fondation commune pour les collaborateurs et collaboratrices de Praxis à la Gare SA
Médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique	213	ASMAC	Primauté des cotisations	Fondation commune pour médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique
Médecins-chef-fe-s et médecins adjoint-e-s	74	VLSS Valitas	Primauté des cotisations	Fondation commune pour médecins-chef-fe-s et médecins adjoint-e-s

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Engagements envers des institutions de prévoyance		
Cotisations	261 215	280 989

Réserves de cotisations de l'employeur (RCE)

	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Constitution	Bilan	Résultat de RCE dans charges de personnel	
	31.12.2024	31.12.2024	31.12.2024	2024	31.12.2023	2024	2023
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fondation de prévoyance CHB	1 004 181	–	1 004 181	–	1 004 181	–	–
Bâloise, assurance vie	422 172	–	422 172	–	556 092	– 133 920	– 201 608
Total	1 426 353	–	1 426 353	–	1 560 273	– 133 920	– 201 608

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

	Couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique en faveur de l'entreprise	Modification avec incidence sur le résultat	Cotisations délimitées sur la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel
	31.12.2024	31.12.2024	31.12.2023	2024	2024
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fondation de prévoyance CHB	–	–	–	–	10 420 497
ASMAC	–	–	–	–	1 444 168
VLSS Valitas	–	–	–	–	75 633
Bâloise, assurance vie	–	–	–	–	138 074
Total	–	–	–	–	12 078 372
					10 276 934 ¹⁾
					1 423 387 ²⁾
					122 965 ²⁾
					196 388
					12 019 674

¹⁾ Les chiffres au 31.12.2024 sont encore provisoires. Le degré de couverture provisoire se monte à 117% (au 31.12.2023 effectif à 113,8%).

²⁾ Le taux de couverture provisoire au 31.12.2024 de l'ASMAC s'élève à 113,3% et celui de l'VLSS Valitas à 100,6% (au 31.12.2023, le taux effectif de l'ASMAC est de 109,3% et celui de l'VLSS Valitas de 100,7%).

19

Matériel médical d'exploitation

	2024	2023
	CHF	CHF
Médicaments	21 438 240	21 423 047
Implants	5 755 076	5 477 941
Matériel, instruments, ustensiles et textiles	14 129 881	13 256 591
Produits chimiques et réactifs	3 503 556	2 513 800
Prestations tierces médicales, diagnostiques et thérapeutiques	10 994 659	8 222 302
Autre matériel médical d'exploitation	605 444	462 693
Total	56 426 856	51 356 373

20

Autres charges pour biens et services

Produits alimentaires	2 348 922	2 712 162
Charges de ménage	2 845 510	2 669 152
Charges d'entretien et de réparation	5 450 163	5 334 786
Charges d'utilisation des installations	1 589 268	1 786 585
Charges d'énergie et d'eau	3 093 794	4 006 974
Charges d'administration et d'informatique	9 110 057	10 604 929
Autres charges liées aux patient-e-s	1 698 136	1 530 332
Autres charges non liées aux patient-e-s	3 545 858	333 553
Total	29 681 708	28 978 472

21

Résultat financier

Produit des intérêts des capitaux	373 167	497 647
Total produits financiers	373 167	497 647
Autres charges financières	1 693 173	1 573 696
Total charges financières	1 693 173	1 573 696

22

Impôts

Impôts courants sur le revenu	184 566	-42 030
Total	184 566	-42 030

Les prestations de certains secteurs définis sont imposées. L'imposition s'effectue sur le principe d'un «Cost plus». La société ARB SA pour le service ambulancier dans la région de Bienne n'est pas imposée. Les autres sociétés filles cependant sont imposées au régime normal.

23

Justification des fonds propres

Capital actions

Le capital actions est réparti en 7750 actions nominatives de chacune 1000.00 francs; les actions sont entièrement libérées. Les actions sont assorties d'une restriction et sont la propriété du canton de Berne pour 99,75% et de la Fondation Wildermeth à Bienne pour 0,25%.

31.12.2024

CHF

31.12.2023

CHF

7 750 000

7 750 000

Réserves légales

Montant total des réserves légales et statutaires non distribuables

2 350 000

2 350 000

Informations supplémentaires

Raison de commerce, siège et forme juridique

Centre hospitalier Bienne SA, Biel/Bienne, société anonyme

Nombre de postes à plein temps

Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle

1 399

1 359

Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et d'autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail

Contrat de location Place de la Gare 2, Bienne

14 205 654

16 080 489

Location d'appareils médicaux en urologie

1 107 534

1 476 714

Contrat de leasing imprimantes/photocopieuses

139 336

174 170

15 452 524

17 731 373

Échus 2024

2 278 849

Échus 2025

2 278 849

2 278 849

Échus 2026

2 278 849

2 278 849

Échus 2027

2 278 849

2 278 849

Échus 2028

1 864 841

1 864 841

Échus 2029

1 830 007

1 830 007

Échus 2030

1 830 007

1 830 007

Échus 2031

1 621 536

1 621 536

Échus 2032

979 724

979 724

Échus 2033

489 862

489 862

15 452 524

17 731 373

Créances de leasing

1 395 607

2 063 816

Dettes envers des institutions de prévoyance

261 215

280 989

Actifs avec restriction d'utilisation

Immobilisations en leasing

2 150 060

2 715 233

Dettes à long terme portant intérêts

Échus 1 à 5 ans

95 004 135

70 000 000

Informations supplémentaires

Produits dérivés

Dérivé	Contrepartie	Date contrat	Début	Fin	KCHF		EN %		KCHF		KCHF	
									ACTIFS	PASSIFS	ACTIFS	PASSIFS
					Nominal	Taux d'intérêt			Valeur 2024		Valeur 2023	
Couverture de taux	Banque Cantonale Zurichoise	14.7.22	30.6.28	30.6.38	25 000	2,31 %			-	4 141	-	2 284
Couverture de taux	Banque Cantonale Zurichoise	20.3.23	30.6.28	31.12.52	75 000	1,83 %			-	22 180	-	10 162
Total									0	26 321	0	12 445

L'opération de couverture de taux sert à assurer un taux d'intérêt fixe.
Les instruments pour la couverture de futurs flux de liquidités ne sont pas portés au bilan, mais publiés dans l'annexe aux comptes annuels jusqu'à la réalisation des futurs flux de liquidités.

Rapport sur les indemnités conformément à l'art. 51 LSH

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Indemnités au conseil d'administration		
Vanessa Banz Wüthrich, vice-présidente (jusqu'au 24.6.2024)	11 404	29 802
Hansulrich Blunier	21 168	19 096
Jörg Buser (sortie: 24.6.2024)	9 575	21 061
Christoph Gygax, président à partir du 25.6.2024	41 413	12 921
Nathalie Koch (entrée: 25.6.2024)	8 885	-
Peter Kummer (entrée: 25.6.2024)	9 101	-
Stefan Stefaniak, vice-président à partir du 25.6.2024	26 353	20 232
Thomas Straubhaar	21 370	21 390
Thomas von Burg, président (jusqu'au 24.6.2024)	27 938	55 558
Total	177 206	180 061

Indemnités moyennes par membre du conseil d'administration (sans président)	23 755	22 637
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Taille et égalité des genres de l'organe de direction stratégique

Total conseil d'administration (nombre de têtes au 31.12.)	7	7
Nombre de femmes au conseil d'administration au 31.12.	1	1
Nombre d'hommes au conseil d'administration au 31.12.	6	6

Total conseil d'administration	7	6,5
---------------------------------------	----------	------------

(nombre de têtes en tenant compte des changements durant l'année)

31.12.2024 31.12.2023

CHF

CHF

Informations supplémentaires

Indemnités au comité directeur

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

Total des indemnités	4 381 220	3 595 619
Indemnités du CEO	436 362	418 313
Indemnités moyennes par membre du comité directeur, y c. CEO	347 165	339 209
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun
Total comité directeur (nombre de têtes au 31.12.)	13	11
Nombre de femmes au comité directeur au 31.12.	5	3
Nombre d'hommes au comité directeur au 31.12.	8	8

Total comité directeur	12,6	10,6
-------------------------------	-------------	-------------

(équivalent plein temps en tenant compte des changements durant l'année)

Fondation de prévoyance du Centre hospitalier Bienne SA

Taux de couverture (2024 provisoire)	117,0%	113,8%
Taux technique	2,0%	2,0%
Taux de conversion à l'âge de 64 / 65 ans	5,09% / 5,24%	5,09% / 5,24%

Transactions significatives avec les parties liées

Actionnaire canton de Berne

Produits envers les patient-e-s	66 042 967	63 827 974
Autres prestations canton	815 662	879 507
Contrat de prestations supplémentaires avec le canton	3 389 648	2 203 690
Créances au 31.12.	7 286 305	9 016 506
Créance de contribution de restructuration au 31.12.	78 000 000	78 000 000

Événements postérieurs à la clôture du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés le 23 avril 2025 par le conseil d'administration.
Aucun événement susceptible de porter véritablement atteinte aux comptes annuels ne s'est produit jusqu'à cette date après la clôture du bilan.

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Centre hospitalier Bienne SA, Biel/Bienne

Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de Centre hospitalier Bienne SA et ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte de résultat consolidé, le flux de trésorerie consolidé et le tableau des fonds propres consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 36 à 57) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, 3011 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Yvonne Burger
Experte-révisseuse agréée
Révisseuse responsable

Etienne Babel
Expert-révisseur agréé

Bern, le 23 avril 2025





Comptes annuels

Compte de résultat

Code des obligations

		2024	2023
	Chiffre dans l'annexe	CHF	CHF
Produits envers les patient-e-s	2.14	237 833 126	230 304 212
Autres produits	2.15	17 666 802	13 310 406
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		255 499 928	243 614 617
Variation des traitements en cours / des prestations de services non facturées		17 509	34 106
Produits d'exploitation		255 517 437	243 648 723
Matériel médical d'exploitation	2.16	48 163 355	42 764 791
Charges des produits alimentaires		2 337 079	2 708 397
Autres charges liées aux patient-e-s		1 698 136	1 522 282
Charges de matériel et de prestations de services		52 198 570	46 995 470
Charges salariales		138 301 777	139 392 065
Charges sociales		24 147 411	23 893 826
Autres charges du personnel		2 564 758	2 222 571
Charges du personnel		165 013 946	165 508 462
Charges de ménage		2 817 717	2 613 719
Entretien et réparations		5 227 771	5 109 745
Charges d'utilisation des installations		3 821 835	3 749 825
Charges d'énergie et d'eau		3 093 794	3 988 013
Charges d'administration et d'informatique		9 294 067	9 615 314
Autres charges non liées aux patients		3 462 318	3 898 132
Autres charges d'exploitation		27 717 501	28 974 747
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		10 587 420	2 170 044
Amortissements et corrections de valeur sur actifs immobilisés	2.17	8 579 768	7 207 861
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		2 007 652	-5 037 817
Produits financiers		1 775 735	628 298
Charges financières		-1 682 664	-1 216 255
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)		2 100 724	-5 625 773
Bénéfice / perte de l'exercice avant impôts		2 100 724	-5 625 773
Impôts directs		-10 566	-8 735
Bénéfice / perte de l'exercice		2 090 158	-5 634 509

Bilan

Code des obligations

		31.12.2024	31.12.2023
	Chiffre dans l'annexe	CHF	CHF
Actifs			
Trésorerie		22 578 895	14 444 110
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2.1	45 409 482	48 125 222
Autres créances à court terme	2.2	1 955 664	1 601 533
Stocks et prestations de services non facturées	2.3	7 317 396	7 201 127
Actifs de régularisation		2 294 220	1 371 114
Actif circulant		79 555 657	72 743 106
Immobilisations financières	2.4	2 893 838	2 203 233
Participations	2.5	2 376 167	2 099 667
Immobilisations corporelles	2.6	87 529 926	69 994 236
Immobilisations incorporelles	2.7	3 009 022	2 244 617
Actif immobilisé		95 808 952	76 541 754
Total Actifs		175 364 609	149 284 859
Passifs			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	2.8	7 342 674	8 909 634
Dettes à court terme portant intérêt	2.12	10 756 533	10 728 488
Autres dettes à court terme	2.9	3 229 704	2 855 051
Provisions	2.11	1 487 964	1 038 375
Passifs de régularisation	2.10	7 408 851	6 916 991
Capitaux étrangers à court terme		30 225 726	30 448 538
Dettes à long terme portant intérêt	2.12	95 639 074	71 354 728
Autres dettes à long terme	2.13	1 905 353	2 151 394
Provisions	2.11	983 100	809 000
Capitaux étrangers à long terme		98 527 525	74 315 122
Capitaux étrangers		128 753 251	104 763 660
Capital social		7 750 000	7 750 000
Réserve légale issue du bénéfice		2 350 000	2 350 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		34 421 199	40 055 708
Perte / bénéfice de l'exercice		2 090 158	-5 634 509
Capitaux propres		46 611 357	44 521 199
Total Passifs		175 364 609	149 284 859

Annexe aux comptes annuels

1. Principes régissant l'établissement des comptes annuels

1.1 Généralités

Les comptes annuels présentés au 31.12.2024 sont établis selon les dispositions du droit comptable suisse (art. 957 ss CO). Suite à l'établissement de comptes de groupe selon Swiss GAAP RPC et selon art. 961 d CO, il est renoncé à la publication d'un tableau des flux de fonds ainsi qu'aux informations complémentaires à l'annexe aux comptes annuels.

Les principes d'évaluation essentiels sont présentés ci-après.

1.2 Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. La détermination de cette correction de valeur repose sur des valeurs empiriques (les créances échues de plus de 180 jours font l'objet d'une correction de valeur de 80% à 100% pour les factures aux patients et 50% pour les factures aux garants). Les créances non récupérables sont amorties sous forme de perte.

1.3 Stocks et prestations de services non facturées

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de revient, ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché. Les coûts d'acquisition ou de revient comprennent l'ensemble des dépenses entrant dans la valeur jusqu'au lieu de stockage (coût complet). La comptabilisation de la valeur s'effectue selon la méthode des coûts moyens. Les articles non courants font l'objet d'une correction de valeur.

L'évaluation des prestations terminées mais pas encore facturées pour des patients sortis s'effectue au montant de la facture qui a été facturé durant la nouvelle année.

L'évaluation des traitements débutés (prestations en partie fournies) s'effectue à la valeur du produit attendue au prorata pour les prestations déjà fournies. La détermination des traitements en cours est réalisée sur la base de valeurs statistiques empiriques de l'année 2024.

1.4 Immobilisations financières et participations

Les immobilisations financières et les participations sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite de la correction de valeur requise. Les prêts sont évalués aux valeurs nominales, en considération des risques de solvabilité.

1.5 Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au maximum des coûts d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les contributions du canton à l'acquisition d'immobilisations sont déduites de la valeur d'acquisition.

Les amortissements s'effectuent de façon linéaire sur la durée d'utilisation économique. Les durées d'utilisation pour les différentes catégories d'immobilisations sont conformes aux directives REKOLE® sur la comptabilité analytique de l'hôpital, soit:

Terrains:

→ pas d'amortissement

Bâtiments:

→ 33 ⅓ ans

Installations dans les bâtiments:

→ 20 ans

Mobilier et équipements:

→ 10 ans

Installations médicales:

→ 8 ans

Véhicules:

→ 5 ans

Machines de bureau et système de communication, matériel informatique:

→ 4 à 5 ans

1.6 Leasing

Les immobilisations corporelles en leasing («financial leasing») sont activées et amorties selon la même durée d'utilisation que les propres immobilisations. Les créances de leasing sont présentées dans les fonds étrangers.

1.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des valeurs incorporelles acquises qui englobent exclusivement des logiciels informatiques (prestations de conseil externes et licences). Elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties de façon linéaire sur la durée d'utilisation de 3 à 4 ans.

1.8 Provisions

(à court et long terme)

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement survenu par le passé entraîne un engagement probable motivé et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. L'évaluation de la provision repose sur l'estimation de la sortie de fonds pour l'accomplissement de l'engagement.

1.9 Fonds

Les fonds financent certaines tâches déterminées pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus.

1.10 Saisie du chiffre d'affaires

Les produits résultant de prestations sont saisis lorsque la prestation est fournie, que le montant des produits et les coûts peuvent être déterminés de façon fiable. Après l'encaissement de la prestation, il s'ensuit un flux de liquidités.

2. Indications, classification et explications des positions au bilan et au compte de résultat

31.12.2024 31.12.2023
CHF CHF

2.1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers	40 358 177	41 132 716
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers l'actionnaire / canton	7 286 305	9 016 506
Corrections de valeur	-2 235 000	-2 024 000
Total	45 409 482	48 125 222

2.2 Autres créances à court terme

Autres créances envers des tiers	1 207 356	943 183
Autres créances envers des filiales	748 309	658 350
Total	1 955 664	1 601 533

2.3 Stocks et prestations de services non facturées

Pharmacie	1 288 137	1 298 918
Logistique	1 559 147	1 884 713
Matériel médical d'exploitation	2 124 429	1 809 766
Médicaments	469	5 585
Implants et pansements	776 209	684 198
Combustibles, y c. réserve de secours	382 006	561 774
Autres stocks	79 790	89 473
Correction de valeur	-416 000	-639 000
Total stocks	5 794 187	5 695 427

Prestations ambulatoires non facturées	–	–
Traitements en cours prestations stationnaires	1 523 209	1 505 700
Total prestations de services en cours et non facturées	1 523 209	1 505 700

Total stocks et prestations de services non facturées	7 317 396	7 201 127
--	------------------	------------------

2.4 Immobilisations financières

	Titres et créances <i>CHF</i>	Prêt à la fondation CHB Bienne <i>CHF</i>	Prêt aux sociétés associées <i>CHF</i>	Total <i>CHF</i>
Coûts d'acquisition				
État au 1.1.2023	828 261	1 300 000	1 350 000	3 478 261
Entrées	480 573	–	550 000	1 030 573
Sorties	–225 601	–1 300 000	–	–1 525 601
État au 31.12.2023	1 083 233	–	1 900 000	2 983 233
Amortissements et corrections de valeur				
État au 1.1.2023	250 000	–	530 000	780 000
Entrées	–	–	–	–
Sorties	–	–	–	–
État au 31.12.2023	250 000	–	530 000	780 000
Valeur comptable au 31.12.2023	833 233	–	1 370 000	2 203 233
Coûts d'acquisition				
État au 1.1.2024	1 083 233	–	1 900 000	2 983 233
Entrées	2 278	–	1 300 000	1 302 278
Sorties	–15 643	–	–596 031	–611 674
État au 31.12.2024	1 069 869	–	2 603 969	3 673 838
Amortissements et corrections de valeur				
État au 1.1.2024	250 000	–	530 000	780 000
Entrées	–	–	–	–
Sorties	–	–	–	–
État au 31.12.2024	250 000	–	530 000	780 000
Valeur comptable au 31.12.2024	819 869	–	2 073 969	2 893 838

2.5 Participations

	Participations	Total
	CHF	CHF
Coûts d'acquisition		
État au 1.1.2023	1 779 797	1 779 797
Entrées	319 870	319 870
Sorties	–	–
État au 31.12.2023	2 099 667	2 099 667
Amortissements et corrections de valeur		
État au 1.1.2023	–	–
Entrées	–	–
Dissolution corrections de valeur	–	–
État au 31.12.2023	–	–
Valeur comptable au 31.12.2023	2 099 667	2 099 667
Coûts d'acquisition		
État au 1.1.2024	2 099 667	2 099 667
Entrées	376 500	376 500
Sorties	–100 000	–100 000
État au 31.12.2024	2 376 167	2 376 167
Amortissements et corrections de valeur		
État au 1.1.2024	–	–
Entrées	–	–
Dissolution corrections de valeur	–	–
État au 31.12.2024	–	–
Valeur comptable au 31.12.2024	2 376 167	2 376 167

2.5 Participations**31.12.2024****31.12.2023**

CHF

CHF

ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise, Biel/Bienne

Service de transport de malades et de blessé-e-s pour les secours dans la région de Bienne et environs

Capital actions nominal	300 000	300 000
Taux de participation / part des voix	66,6%	100,0%
Valeur comptable	200 000	300 000

Praxis à la Gare SA, Biel/Bienne (ex Localmed Biel/Bienne SA)

Exploitation de centres médicaux, y c. des pharmacies dans la région de Bienne et environs

Capital actions nominal	600 000	600 000
Taux de participation / part des voix	100,0%	100,0%
Valeur comptable	620 000	620 000

EndoDia SA, Biel/Bienne

(Acquisition au 1.1.2021) Soins aux patient-e-s atteint-e-s de diabète et de maladies endocrinologiques, avec toutes les activités qui y sont liées

Capital actions nominal	100 000	100 000
Taux de participation / part des voix	71,0%	71,0%
Valeur comptable	454 774	444 274

Pharmacie CHB SA, Biel/Bienne

Exploitation de pharmacies ainsi que la confection, le développement, la distribution resp. le commerce de médicaments ainsi que d'autres produits pharmaceutiques

Capital actions nominal	500 000	500 000
Taux de participation / part des voix	51,0%	51,0%
Valeur comptable	255 000	255 000

Walk-in Lyss SA, Lyss

Exploitation d'un centre médical, y c. toutes les activités liées

Capital actions nominal	875 000	875 000
Taux de participation / part des voix	20,0%	20,0%
Valeur comptable	175 000	175 000

Au Cœur de Bienne SA, Biel/Bienne

Prise en charge à proximité du domicile des patient-e-s atteint-e-s de maladies cardiologiques

Capital actions nominal	400 000	400 000
Taux de participation / part des voix	51,0%	51,0%
Valeur comptable	204 000	204 000

Dolomed SA, Biel/Bienne

Prise en charge à proximité du domicile des patient-e-s en médecine de la douleur

Capital actions nominal	400 000	100 000
Taux de participation / part des voix	100,0%	100,0%
Valeur comptable	400 000	100 000

TCS Ambulance Services Mittelland SA, Biel/Bienne

Transports de malades et personnes handicapées ainsi que prestations d'autres services médicaux

Capital actions nominal	200 000	0
Taux de participation / part des voix	33,3%	0%
Valeur comptable	66 000	0

2.6	Immobilisations corporelles	Biens immobiliers	Installations fixes	Biens mobiliers	Immobilisations médico-techniques	Immobilisations informatiques	Immobilisations corporelles en construction	Total immobilisations corporelles
		CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
		Coûts d'acquisition						
	État au 1.1.2023	114 724 210	63 061 778	11 215 219	34 749 167	2 817 580	7 291 511	233 859 465
	Entrées	1 966 575	989 308	165 633	5 376 642	729 271	8 824 642	18 052 072
	Sorties	-3 917	-	-9 857	-18 645	-	-140 164	-172 584
	Reclassification	265 375	166 326	15 366	236 840	11 354	-1 098 223	-402 961
	État au 31.12.2023	116 952 244	64 217 412	11 386 360	40 344 004	3 558 206	14 877 767	251 335 992

Amortissements et corrections de valeur

	État au 1.1.2023	90 800 982	50 595 864	9 398 342	21 930 006	2 188 326	-	174 913 520
	Amortissements ordinaires	534 745	907 596	330 580	2 949 882	326 050	-	5 048 853
	Amortissements extraordinaires	1 123 470	263 530	-	-	-	-	1 387 000
	Sorties	-3 917	-	-2 462	-1 238	-	-	-7 617
	État au 31.12.2023	92 455 280	51 766 990	9 726 460	24 878 650	2 514 376	-	181 341 756
	Valeur comptable au 31.12.2023	24 496 963	12 450 422	1 659 900	15 465 354	1 043 830	14 877 767	69 994 236

Coûts d'acquisition

	État au 1.1.2024	116 952 244	64 217 412	11 386 360	40 344 004	3 558 206	14 877 767	251 335 992
	Entrées	14 037 096	2 346 197	1 069 453	5 093 681	653 496	2 248 297	25 448 219
	Sorties	-	-	-2 640 067	-1 124 856	-	-	-3 764 922
	Reclassification	6 215 405	1 676 368	-	1 359	-51 632	-8 289 380	-447 880
	État au 31.12.2024	137 204 745	68 239 977	9 815 746	44 314 189	4 160 069	8 836 683	272 571 409

Amortissements et corrections de valeur

	État au 1.1.2024	92 455 280	51 766 990	9 726 460	24 878 650	2 514 376	-	181 341 756
	Amortissements ordinaires	692 483	1 072 505	349 221	3 477 155	415 245	-	6 006 609
	Amortissements extraordinaires	1 145 168	286 292	-	-	-	-	1 431 460
	Sorties	-	-	-2 640 067	-1 098 276	-	-	-3 738 343
	État au 31.12.2024	94 292 932	53 125 787	7 435 615	27 257 529	2 929 621	-	185 041 483
	Valeur comptable au 31.12.2024	42 911 813	15 114 190	2 380 131	17 056 660	1 230 449	8 836 683	87 529 926

¹⁾ Reclassification dans les immobilisations terminées. Les immobilisations en cours sont publiées en tant qu'immobilisations corporelles en construction jusqu'à la fin des travaux. L'attribution définitive n'est effectuée qu'à la fin du projet, resp. lors de la mise en production.

²⁾ Reclassification dans les immobilisations incorporelles / immobilisations en cours de construction.

	2024	2023
	CHF	CHF
Valeurs résiduelles d'immobilisations corporelles subventionnées	13 798 508	16 930 371

2.7 Immobilisations incorporelles

Software

CHF

Coûts d'acquisition

État au 1.1.2023	3 934 798
Entrées	1 522 300
Sorties	-275 285
Reclassification	402 961
État au 31.12.2023	5 584 775

Amortissements et corrections de valeur

État au 1.1.2023	3 008 403
Amortissements	603 518
Sorties	-271 763
État au 31.12.2023	3 340 158

Valeur comptable au 31.12.2023**2 244 617****Coûts d'acquisition**

État au 1.1.2024	5 584 775
Entrées	1 431 643
Sorties	-885 718
Reclassification	447 880 ¹⁾
État au 31.12.2024	6 578 580

Amortissements et corrections de valeur

État au 1.1.2024	3 340 158
Amortissements	1 107 474
Sorties	-878 073
État au 31.12.2024	3 569 558

Valeur comptable au 31.12.2024**3 009 022**¹⁾ Reclassification d'immobilisations corporelles (immobilisations en cours de construction)**31.12.2024**

CHF

31.12.2023

CHF

2.8 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services

Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à des tiers	7 288 420	8 512 584
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à des filiales	54 254	397 050
Total	7 342 674	8 909 634

31.12.2024 31.12.2023

CHF CHF

2.9 Autres dettes à court terme

Dettes envers des tiers	2 972 643	2 512 902
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelles	257 061	275 749
Dettes envers des filiales	0	66 400
Total	3 229 704	2 855 051

2.10 Passifs de régularisation

Vacances dues	1 332 428	1 391 373
Heures supplémentaires dues	1 551 813	1 763 338
Délimitation coûts du personnel	978 470	1 151 629
Location reçue en avance	162 500	162 500
Factures de fournisseurs à recevoir / autres passifs de régularisation	3 383 640	2 448 151
Total	7 408 851	6 916 991

2.11 Provisions

	Risques tarifaires	Litiges	Gratification ancienneté	Total
	CHF 2)	CHF 1)	CHF	CHF
Valeur comptable au 1.1.2023	50 000	239 000	816 000	1 105 000
Constitution	801 375	181 566	–	982 941
Utilisation	–	–125 566	–61 228	–186 794
Dissolution	–	–	–53 772	–53 772
État au 31.12.2023	851 375	295 000	701 000	1 847 375
dont provisions à court terme	851 375	126 000	61 000	1 038 375
dont provisions à long terme	–	169 000	640 000	809 000
Valeur comptable au 1.1.2024	851 375	295 000	701 000	1 847 375
Constitution	1 199 889	–	–	1 199 889
Utilisation	–	–90 166	–121 663	–211 829
Dissolution	–50 000	–44 834	–269 537	–364 371
État au 31.12.2024	2 001 264	160 000	309 800	2 471 064
dont provisions à court terme	1 276 264	90 000	121 700	1 487 964
dont provisions à long terme	725 000	70 000	188 100	983 100

¹⁾ Ces provisions concernent exclusivement les franchises des cas de responsabilité civile attendus.

²⁾ Pour l'année 2023, une provision supplémentaire a été constituée pour la sortie de fonds attendue en raison des risques tarifaires pour les années 2018 à 2022. En 2024, un accord a pu être trouvé à ce sujet.

2.12 Dettes portant intérêts

	Dettes financières	Dettes financières auprès de filiales	Dettes résultant d'opérations de crédit-bail	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeur comptable au 1.1.2023	70 019 400	1 000 000	2 784 283	73 803 683
Nouveaux prêts / augmentation	10 000 000	–	–	10 000 000
Remboursement	–	–1 000 000	–720 467	–1 720 467
Valeur comptable au 31.12.2023	80 019 400	–	2 063 816	82 083 216
Échéance jusqu'à 1 année	10 019 400	–	709 088	10 728 488
Échéance supérieure à 1 année	70 000 000	–	1 354 728	71 354 728
Valeur comptable au 1.1.2024	80 019 400	–	2 063 816	82 083 216
Nouveaux prêts / augmentation	25 000 000	–	–	25 000 000
Remboursement	–19 400	–	–668 209	–687 609
Valeur comptable au 31.12.2024	105 000 000	–	1 395 607	106 395 607
Échéance jusqu'à 1 année	10 000 000	–	756 533	10 756 533
Échéance supérieure à 1 année	95 000 000	–	639 074	95 639 074

2.13 Autres dettes à long terme / fonds

	Fonds scientifiques	Dettes à long terme	Total
	CHF	CHF 1)	CHF
Valeur comptable au 1.1.2023	1 120 308	909 130	2 029 438
Apports	404 325	–	404 325
Prélèvements	–23 240	–	–23 240
Sorties	–	–259 130	–259 130
Valeur comptable au 31.12.2023	1 501 394	650 000	2 151 394
Valeur comptable au 1.1.2024	1 501 394	650 000	2 151 394
Apports	67 043	–	67 043
Prélèvements	–150 584	–	–150 584
Sorties	–	–162 500	–162 500
Valeur comptable au 31.12.2024	1 417 853	487 500	1 905 353

¹⁾ **Autres dettes à long terme**

Il est fait état ici de la partie à long terme d'une location reçue en avance.

2024

CHF

2023

CHF

2.14 Produits envers les patientes et patients

Prestations stationnaires	148 595 395	145 933 913
Prestations ambulatoires	90 380 517	85 159 192
Réduction de produits	–1 142 785	–788 893
Total	237 833 126	230 304 212

	2024	2023
	CHF	CHF

2.15 Autres produits

Contrat de prestations canton	3 389 648	2 203 690
Autres prestations du canton	815 662	879 507
Produits des loyers des sociétés filles	1 073 251	557 475
Prestations à des tiers	12 388 241	9 669 734
Total	17 666 802	13 310 406

2.16 Matériel médical d'exploitation

Médicaments	14 675 899	14 429 920
Implants	5 553 349	5 477 941
Matériel, instruments, ustensiles et textiles	12 864 806	12 249 129
Produits chimiques et réactifs	3 503 556	2 349 302
Prestations tierces médicales, diagnostiques, thérapeutiques	10 994 659	7 904 677
Autre matériel médical d'exploitation	571 086	353 823
Total	48 163 355	42 764 791

2.17 Amortissements et corrections de valeur sur actifs immobilisés

Amortissements des actifs immobilisés corporels	7 438 070	6 435 854
Amortissements des valeurs résiduelles lors de sorties des immobilisations corporelles	26 580	164 967
Amortissement des actifs immobilisés incorporels	1 107 474	603 518
Amortissements des valeurs résiduelles lors de sorties des immobilisations incorporelles	7 645	3 522
Total	8 579 768	7 207 861

3. Informations supplémentaires

31.12.2024	31.12.2023
CHF	CHF

3.1 Raison de commerce, siège et forme juridique

Centre hospitalier Bienne SA, Biel/Bienne, société anonyme

3.2 Nombre d'employé-e-s à plein temps

Nombre d'employé-e-s à plein temps en moyenne	>250	>250
---	------	------

3.3 Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et d'autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail

Contrat de location Place de la Gare 2, Bienne	14 205 654	16 080 489
Location d'appareils médicaux en urologie	1 107 534	1 476 714
Contrat de leasing imprimantes/photocopieuses	139 336	174 170
	15 452 524	17 731 373

3.4 Créances de leasing

1 395 607	2 063 816
------------------	------------------

3.5 Dettes envers des institutions de prévoyance

257 061	275 749
----------------	----------------

31.12.2024 31.12.2023

CHF CHF

3.6 Actifs avec restriction d'utilisation

Actifs avec restriction d'utilisation

Actifs immobilisés financiers (caution de loyer)	552 368	565 733
Immobilisation	2 150 060	2 715 233
Total	2 702 428	3 280 966

3.7 Produits dérivés

Dérivé	Contrepartie	Date contrat	Début	Fin	KCHF		EN %		KCHF		KCHF	
									ACTIFS	PASSIFS	ACTIFS	PASSIFS
					Nominal		Taux d'intérêt		Valeur 2024		Valeur 2023	
Couverture de taux	Banque Cantonale Zurichoise	14.7.22	30.6.28	30.6.38	25 000		2,31%		-	4141	-	2284
Couverture de taux	Banque Cantonale Zurichoise	20.3.23	30.6.28	31.12.52	75 000		1,83%		-	22180	-	10162
Total									0	26 321	0	12 445

L'opération de couverture de taux sert à assurer un taux d'intérêt fixe.
Les instruments pour la couverture de futurs flux de liquidités ne sont pas portés au bilan, mais publiés dans l'annexe aux comptes annuels jusqu'à la réalisation des futurs flux de liquidités.

31.12.2024 31.12.2023

CHF CHF

3.8 Rapport sur les indemnités conformément à l'art. 51 LSH

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

Indemnités au conseil d'administration

Vanessa Banz Wüthrich, vice-présidente (jusqu'au 24.6.2024)	11 404	29 802
Hansulrich Blunier	21 168	19 096
Jörg Buser (sortie: 24.6.2024)	9 575	21 061
Christoph Gygax, président à partir du 25.6.2024	41 413	12 921
Nathalie Koch (entrée: 25.6.2024)	8 885	-
Peter Kummer (entrée: 25.6.2024)	9 101	-
Stefan Stefaniak, vice-président à partir du 25.6.2024	26 353	20 232
Thomas Straubhaar	21 370	21 390
Thomas von Burg, président (jusqu'au 24.6.2024)	27 938	55 558
Total	177 206	180 061

Indemnités moyennes par membre du conseil d'administration (sans président)	23 755	22 637
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Taille et égalité des genres de l'organe de direction stratégique

Total conseil d'administration (nombre de têtes au 31.12.)	7	6
Nombre de femmes au conseil d'administration au 31.12.	1	1
Nombre d'hommes au conseil d'administration au 31.12.	6	5

Total conseil d'administration	7	6,5
---------------------------------------	----------	------------

(nombre de têtes en tenant compte des changements durant l'année)

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Indemnités au comité directeur		
(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)		
Total des indemnités	4 381 220	3 595 619
Indemnités du CEO	436 362	418 313
Indemnités moyennes par membre du comité directeur, y c. CEO	347 165	339 209
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun
Total comité directeur (nombre de têtes au 31.12.)	13	11
Nombre de femmes au comité directeur au 31.12.	5	3
Nombre d'hommes au comité directeur au 31.12.	8	8
Total comité directeur	12,6	10,6
(équivalent plein temps en tenant compte des changements durant l'année)		
Fondation de prévoyance du Centre hospitalier Bienne SA		
Taux de couverture (2024 provisoire)	117,0%	113,8%
Taux technique	2,0%	2,0%
Taux de conversion à l'âge de 64 / 65 ans	5,09% / 5,24%	5,09% / 5,24%

3.9 Événements postérieurs à la clôture du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés le 23 avril 2025 par le conseil d'administration. Aucun événement susceptible de porter véritablement atteinte aux comptes annuels ne s'est produit jusqu'à cette date après la clôture du bilan.

	2024	2023
	CHF	CHF

Proposition du conseil d'administration au sens de l'art. 728 a al. 1 ch. 2 CO

Montant à disposition de l'assemblée générale		
Réserves facultatives issues du bénéfice	34 421 199	40 055 708
Bénéfice / perte de l'exercice	2 090 158	-5 634 509
Total	36 511 357	34 421 199
Proposition concernant l'emploi des réserves		
Versement de dividendes	-	-
Affectation aux réserves légales	-	-
Affectation aux réserves facultatives	-	-
Report de réserves sur le nouvel exercice	36 511 357	34 421 199
Total	36 511 357	34 421 199

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Centre hospitalier Bienne SA, Biel/Bienne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Centre hospitalier Bienne SA (la société), comprenant le compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 62 à 75) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, 3011 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Yvonne Burger
Experte-révisseuse agréée
Révisseuse responsable

Etienne Babel
Expert-révisseur agréé

Bern, le 23 avril 2025



